Le N° 2 Fr. N° 324 25 août 1984 quinzième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IVe Internationale

éditorial

1980-1984 :

SOLIDARNOŚĆ TOUJOURS

1980 : des grèves qui secouent la Pologne naît Solidarność, premier syndicat indépendant dans un pays du "socialisme réel". La bureaucratie polonaise ne peut admettre pareille "provocation" et n'aura de cesse de parvenir à l'écrasement de ce mouvement.

Décembre 1981 : le coup de force de Jaruzelski est une étape importante dans la lutte de la bureaucratie contre ces dix millions de travailleurs polonais qui se reconnaissent dans Solidarność. Mise hors la loi du syndicat, internements, procès, jugements, rien ne fut négligé pour casser ce formidable mouvement.

Depuis lors, combien de fois, tant du côté des bureaucrates polonais que de celui des commentateurs "avisés" de ce côté-ci du rideau de fer, n'a-t-on pas enterré Solidarność ? Solidarność est toujours là, bien vivante ! Jaruzelski et ses complices n'ont, bien sûr, pas baissé les bras. Ce ne sont pas les cas de répression et d'atteintes aux droits des travailleurs qui ont manqué en Pologne au cours de ces dernières années. Mais, comme le montre l'amnistie du mois de juillet, qui libère plus de 650 prisonniers politiques, la bureaucratie a dû reculer devant la pression de l'opinion. Parmi les libérés figurent les têtes du KOR (Comité de défense des ouvriers) : Kuron, Michnik, Romaszenski, Wujec. Accusés par le régime d'avoir comploté pour son renversement, ils devaient être jugés au mois de juillet. En 1981, le coup de force de Jaruzelski était justement censé écraser la "contre-révolution". En 1984, après trois ans d'emprisonnement, aucune preuve ne vient étayer cette accusation ! La bureaucratie n'a pas osé tenir ces procès. Elle savait pertinemment qu'ils se seraient transformés en procès de l'illégitimité de son pouvoir. C'est sur cela que se fonde la lutte de Solidarność. Comme le déclare la TKK (Direction clandestine de Solidarność) : *"Il faut relancer la lutte pour construire l'indépendance de la société polonaise, un mouvement syndical indépendant, la liquidation d'une législation répressive et une Pologne sans prisonniers politiques."*

Quatre ans après les accords de Gdansk, leur esprit reste vivant dans la classe ouvrière polonaise. Seule la bureaucratie – qui n'a jamais osé les démentir – refuse de les appliquer. Elle sait que des syndicats indépendants sont un instrument redoutable aux mains des travailleurs, leur moyen de s'organiser et d'agir indépendamment du pouvoir bureaucratique. Les travailleurs auraient le droit de prendre en mains la société socialiste ? Impensable pour Jaruzelski et consorts !

Le combat de Solidarność est celui des travailleurs dans le monde entier. Solidarność vient d'en donner un nouvel exemple. Alors que Jaruzelski livre, en pleine grève des mineurs, du charbon à Thatcher, la Commission provisoire des mines du syndicat Solidarność de Haute-Silésie diffusait un message de solidarité avec les mineurs anglais, critiquant le gouvernement polonais comme "briseur de grève". Aux travailleurs des pays capitalistes à montrer en retour leur solidarité avec les travailleurs polonais : tout succès dans leur lutte contre la dictature bureaucratique facilitera le combat pour un socialisme démocratique et autogéré.

La Brèche

L'AMIANTE,

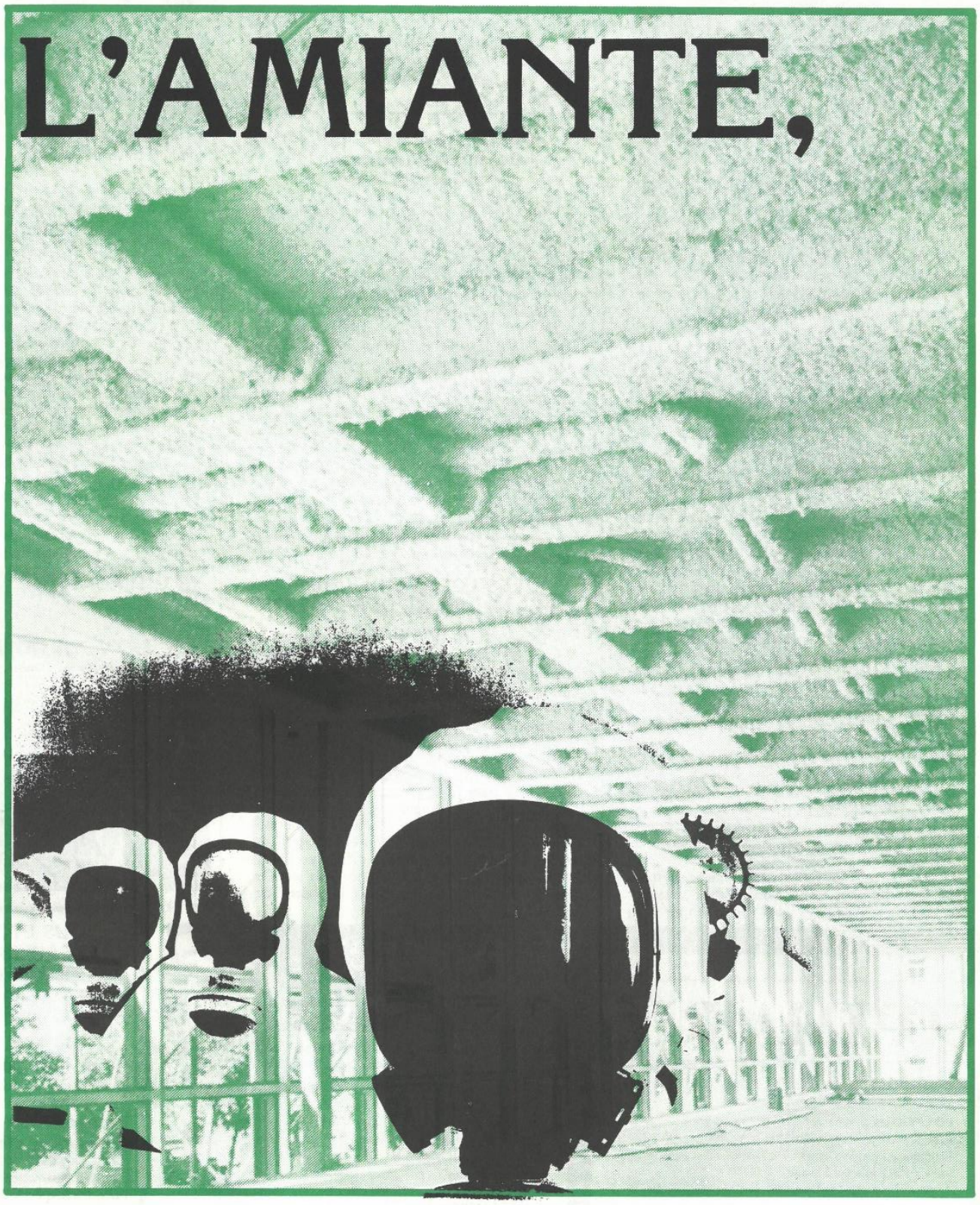

DANGER PUBLIC !

Travail de nuit :

L'OFIAMT en toute illégalité

En mouvement

NICARAGUA :
AVEC LES BRIGADES DE SOLIDARITÉ

Pour la troisième année consécutive, de nouvelles **brigades de solidarité** sont parties cet été au Nicaragua. Près d'une trentaine de personnes ont participé à chacune des brigades de juillet et d'août.

Cette année, vu le grand nombre de participant(e)s, les brigades se sont divisées en deux. Une dizaine de personnes sont allées travailler près d'Achuapa (dans le nord du pays) afin d'aider à la construction des maisons d'une future coopérative agricole d'autodéfense. Les autres sont restés à Matagalpa pour réaliser le principal projet de ces brigades d'été 84 : **la construction d'une école.**

Après la construction d'un pont l'année dernière, cette école de quatre classes, construite dans un quartier relativement pauvre de la ville, le "reparto Sandino", est le deuxième projet que la solidarité suisse réalise à Matagalpa.

Deux semaines et demie de travail sur ce chantier nous ont permis — outre de faire avancer sérieusement la construction de l'école — de **découvrir le "reparto Sandino".** Son développement pourrait être le symbole de ce que signifie la révolution nicaraguayenne.

Il y a cinq ans, ce quartier, situé sur des terres du clan Somoza, était quasiment vide et totalement dépourvu d'infrastructure. A peine une quarantaine de maisons y étaient construites.

Aujourd'hui, plus de trois cents maisons, la plupart en briques, sont bâties. Des routes ont été tracées. L'électricité est dans chaque maison et un éclairage public est installé dans toutes les rues. L'eau courante est disponible à plusieurs endroits du "reparto".

Et d'autres projets de développements sont en voie de réalisations : un lavoir public, la construction d'un puits... et l'école bien sûr.

En même temps que cette rencontre avec un quartier de Matagalpa, nous avons pu, par des discussions, des visites au cours de la dernière semaine ou la lecture de la presse, mieux comprendre la réalité politique et sociale du Nicaragua. Avec ses deux points forts actuels : les élections, et bien sûr, la guerre, qui amène chaque jour son lot de coopérative, école ou centre de santé — cibles privilégiées par les protégés de Reagan ! — attaqués par un des nombreux groupes de "contras" composant la force de plus de 15 000 mercenaires organisée par la CIA.

Tout compte fait : un contact direct avec une réalité passionnante, et une contribution réelle au développement d'un quartier de Matagalpa : un bilan donc enthousiaste de la participation à cette brigade. Alors, n'hésitez plus : **engagez-vous !** [1]

un brigadiste

1. Pour tout renseignement à propos des prochaines brigades, s'adresser au secrétariat Amérique centrale, Baslerstrasse 106, 8048 Zurich.

650 participant(e)s au camp de jeunesse international de la forêt Noire

Du 21 au 29 juillet s'est tenu en Forêt-Noire le camp international des organisations de jeunesse sympathisantes de la IVe Internationale. 650 personnes, en provenance de plus de 15 pays différents, se sont rencontrées pour échanger idées, expériences et amitié. Les Suisses, membres et sympathisant(e)s des Jeunesses socialistes révolutionnaires (JSR), formèrent, avec 110 participant(e)s, un des plus gros "contingents". Parmi les multiples thèmes abordés — mouvement pour la paix, crise et racisme, chômage des jeunes, écologie, etc. — la situation en Amérique centrale et au Nicaragua fut un des plus passionnants. Rendez-vous fut d'ailleurs pris avec Uriel Ortega (représentant des Jeunesses sandinistes) pour une nouvelle tournée de meetings en Europe. Bilan donc très positif à l'issue de cette rencontre internationale.

Lausanne :
LES LOCATAIRES DES PYRAMIDES SE DÉFENDENT

Le bras de fer entre les services cantonal et communal du logement, la gérance Levraz, d'une part, et, de l'autre, les locataires de logements subventionnés du quartier des Pyramides s'est poursuivi durant ces mois d'été. Rappelons que ces locataires mettent en cause le bien-fondé d'une augmentation de loyer de plus de 50 o/o basée sur de prétendus travaux de rénovation.

Fin juin, 18 locataires signent individuellement une lettre à la gérance indiquant que la notification de l'augmentation n'était pas conforme à la loi, quant à l'échéance contractuelle, le délai de notification et le formulaire officiel. Parmi eux, 8 refusent de payer l'augmentation de juillet. La gérance sort alors la grosse artillerie, sommant ces locataires de payer le nouveau montant du loyer et, en plus, deux mois d'avance, soit l'équivalent pour bon nombre de familles concernées d'un salaire mensuel ou presque. Sinon elle menace les locataires récalcitrants de résiliation de bail. Devant un tel chantage les locataires en lutte acceptent de payer l'augmentation **sous réserve du résultat des négociations à venir.** Car, grâce à leur mobilisation, à la solidarité de tous les locataires du quartier et des quartiers de Malley et de Montelly manifestée lors de la fête de quartier du 20 juillet, après avoir alerté l'opinion publique et avec l'appui pratique du PSO, les autorités municipales ont accepté d'organiser la table ronde exigée depuis le début par les locataires pour répondre aux questions posées dans leur lettre ouverte publiée dans *La Brèche* du 23 juin. C'est donc bien une première victoire des locataires des Pyramides qui s'étaient fait traiter jusqu'ici de "locataires privilégiés qui montent aux barricades" par le chef de l'Office cantonal du logement. Changement de ton de la part des autorités, mais rien n'est encore gagné sur le fond, comme le démontre la réponse de la Municipalité de Lausanne à une question posée par une conseillère communale socialiste sur cette affaire ! D'où l'importance de poursuivre l'action entreprise. Le numéro 1 du bulletin des locataires des Pyramides paru le 28 juillet rend compte de cette lutte ; sa parution et sa diffusion régulières seront un support utile dans l'avenir.

L'action engagée aux Pyramides doit être une action à long terme, comme l'a expliqué un représentant du comité de locataires de la Mercerie, confrontés eux aussi à des problèmes similaires. L'exemple des Pyramides montre que la politique appliquée par les autorités aux logements subventionnés — habités par des locataires aux moyens modestes — n'est pas très différente de celle du secteur privé. Spéculateurs, gérances et autorités communales et cantonales profitent de la pénurie de logements pour imposer leurs diktats aux locataires : hausses injustifiées, congé-vente, démolitions.

Pour y faire échec, il faut un mouvement de locataires actifs qui ne se contente pas d'une défense individuelle, cas par cas.

Eternit : poison et domination. Une multinationale de l'amiante. Editions Veritas, case postale 355, 8031 Zurich, 1983. 185 pages. Prix : Fr. 24,50. En vente, entre autres, dans nos librairies, nos locaux et à l'adresse ci-dessus. Ce livre existe aussi en allemand et en italien. Voir aussi nos articles sur le flocage à l'amiante p. 3.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
1980-1984 : Solidarnośc toujours 1

POLITIQUE
Flocages à l'amiante : Quelles mesures prendre ? 3
Flocage à l'amiante dans les écoles tessinoises : Le PSO avait vu juste 3
Vaud : enquête sérieuse ou rideau de fumée ? 3
Votations sur le nucléaire : Des déchets qui brûlent les doigts 8
Santé : Ciba-Geigy sur la sellette 8

SOCIAL
SLP : Fredy Aeberli élu ! 4
Assurance maladie : La solidarité seule peut nous faire sortir de l'impasse 4
Travail de nuit : L'OFIAMT en toute illégalité 5
Une consultation alibi... pour décider en catimini 5

DOSSIER
TCHÉCOSLOVAQUIE : Des scientifiques dénoncent la pollution 6 - 7
Solidarnośc écologiste 7

INTERNATIONAL
GRANDE-BRETAGNE : Solidarité avec les mineurs 9
Parti communiste français : Partir... pour quelle destination 9
SAINT-DOMINGUE : "Nous avons besoin de cliniques rurales", Entretien avec Sonia, militante de la CONAMUCA 10

À VOIR
Festival international de théâtre contemporain : Un festival pas comme les autres 11

L'ÉVÉNEMENT
POLOGNE, Solidarnośc après l'amnistie : "De grandes victoires sont devant nous" 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte	22,50
une année, env. ouverte	45.—
une année, env. fermée	55.—
une année, étranger (Europe)	80.—
abonnement de soutien	100.—

Administration :
La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :
La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :

prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IVe Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,

case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

TOUS ET TOUTES à KAISERAUGST le dimanche 2 septembre

MANIFESTATION
Pour un avenir sans centrales nucléaires

Rendez-vous dès 14h30 à la gare de Kaiseraugst, dès 15h30 sur le site : fête, discours, distractions, informations.

soutenue par : Coordination nationale des comités antinucléaires, comités antinucléaires locaux, SAP/PSO, POCH, PdA BS/BL, JSR.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

LAUSANNE
jeudi 6 septembre, 20h15
Maison du Peuple, salle 5-6
(place Chauderon)

avec *Andreas SAURER,* médecin du travail, membre de la commission "médecine du travail" de l'USS, qui parlera sur le thème :

Travail de nuit et santé

et *Marie-Thérèse SAUTEBIN,* membre de l'OFRA et du Comité national contre le travail de nuit des femmes, qui parlera sur le thème :

Travail de nuit et protection des femmes : égalité ou discrimination ?

organisée par : OFRA, groupe d'initiative, Lausanne ; soutenue par PSO, AD, PSL, POP, FOBB, FCTA, SSP/VPOD, Comité de section SLP.

ÀproPSO

PSO :
DES POSITIONS POLITIQUES INCOMPATIBLES

Comme toutes les organisations qui se réclament du socialisme, du pouvoir direct des travailleurs et travailleuses (autogestion), du combat sans concession contre l'exploitation et l'oppression, le PSO discute régulièrement, en son intérieur et publiquement, de toute une série de problèmes politiques, sociaux, économiques. En effet, il ne peut y avoir de développement d'une pensée vivante sans débat et affrontement de points de vue différents. **A contrario,** l'appauvrissement et la dégénérescence de la pensée des partis staliniens le prouve.

Ainsi, le PSO a conduit toute une discussion avec quatre camarades qui développaient des positions radicalement opposées à celles que nos lecteurs connaissent, en lisant *Bresche, La Brèche, Rosso.*

Ces camarades réclamaient du PSO un soutien au coup de force de Jaruzelski en Pologne, parce que les 10 millions de travailleurs organisés dans Solidarnośc auraient été manipulés par la CIA, le pape et les banques impérialistes ! Ils demandaient au PSO de condamner les mouvements pacifistes en RDA, car ils portent atteinte à la défense du camp socialiste ! Ils sommaient le PSO de prendre ses distances avec le FSLN au Nicaragua et le FMLN au Salvador, sous prétexte que ces deux organisations sont petites-bourgeoises et ne défendent pas de manière suffisamment conséquente les intérêts des travailleurs et des paysans !

Ils voulaient enjoindre le PSO de ne pas soutenir l'initiative de l'USS sur les 40 heures ou celle du PSS sur le référendum pour les dépenses militaires et de renoncer à mettre en avant des revendications s'opposant aux projets d'armement en Suisse car ceci susciterait, selon eux, des illusions pacifistes ! Ils s'oposaient à tout apparentement de listes avec des partis du mouvement ouvrier lors des élections.

Le **fossé** entre ces positions et celles adoptées, après discussion démocratique, par le PSO n'a cessé de s'agrandir. Le PSO se trouve sans hésitation aucune du côté des dix millions de travailleurs polonais qui luttent contre une bureaucratie qui les opprime, supprime leurs droits démocratiques et qui salit l'image du socialisme aux yeux des travailleurs du monde entier. Le PSO soutient sans condition la lutte révolutionnaire conduite par le FSLN et le FMLN. Il appuie les droits démocratiques des mouvements pacifistes en RDA et est favorable à ce que les troupes de l'OTAN sortent de RFA comme celles du Pacte de Varsovie de RDA.

Il apporte son appui à toutes les revendications — aussi limitées et insuffisantes soient-elles — qui permettent de faire avancer les intérêts concrets des salariés. Il considère comme progressiste le développement dans la jeunesse d'un courant pacifiste qui s'oppose au chauvinisme et au militarisme ambiant. Il considère comme un droit démocratique élémentaire que les salariés puissent se prononcer sur les dépenses militaires.

Il juge que l'apparentement des listes, lors des élections, avec les POCH, le PdT ou le PSS, est un moyen pour qu'aucune voix contre la bourgeoisie ne soit perdue, pour indiquer la différence entre un vote pour des partis bourgeois et un vote pour un parti du mouvement ouvrier.

Au cours de la discussion, étant donné le degré et l'ampleur des différences, les quatre camarades ont choisi en outre de rompre avec les règles de **fonctionnement démocratique** fixées dans les statuts. Cette rupture avec des règles, que chacun et chacune qui adhère au PSO accepte librement, reflète l'incompatibilité des positions politiques entre ces camarades et celles du PSO.

C'est ce qui a conduit le Comité central du PSO à se prononcer pour leur exclusion, premières exclusions en 15 ans d'existence. Elles justifiaient une explication publique. Nous l'avons faite.

Comité central du PSO

Flocages à l'amiante :

Il y a tout juste un an, la Commission écologie et santé du Parti socialiste ouvrier (PSO) publiait un livre dénonçant les dangers de l'amiante : *Eternit : poison et domination.* Ce travail a servi de base à l'enquête menée par nos camarades tessinois, qui secoue maintenant l'opinion publique. On y trouve tout ce qui est nécessaire pour faire la chasse de ce produit dangereux :

"En Suisse, pendant 40 ans, la technique du flocage a été appliquée par quatre firmes : **Bernard Hitz Söhne** *(produit : Limpet et Pirok),* **Schneider & Co. AG** *(produit : Cafco et Silbestos),* **CTW-Spray AG** *(produit : Asbestospray) et* **Siegfried Keller** *(produits : Afra, Afrajetamiante). Elles ont revêtu un total de 1,5 km² de plafonds, piliers et poutres de quelque mille bâtiments.*

"En Suisse romande, les bâtiments floqués mentionnés par la presse sont, entre autres : le bâtiment administratif de la Ville de Lausanne, "Chauderon", la Tour du CIAG (24 Heures), le bâtiment de la Télévision Suisse Romande à Genève (flocage revêtu), une aile du palais de l'ONU à Genève (construite en 1964), le bâtiment Nestlé, à Vevey. Ces deux derniers bâtiments ont été floqués à l'amiante bleu, plus dangereux. (...)

"Le lecteur aura certainement déjà vu à l'école, à la piscine, à la salle de gymnastique ou au bureau, ces plafonds clairs, floqués à la chrysotile, d'aspect rugueux et le

Quelles mesures prendre?

plus souvent égratignés. S'il a eu de la chance, il aura vu les flocages verdâtres aux fibres de crocidolite — plus dangereuses que les précédentes — qui protègent les structures de nombreux bâtiments, en particulier de nombreux plafonds d'usines.

"Mais que le lecteur ne voie pas de l'amiante dans tous les flocages ! Ceux réalisés depuis 1972 ne contiennent probablement que des fibres minérales, peut-être inoffensives. Et seuls quelques pour-cents des immeubles floqués à l'amiante le sont avec de la crocidolite. Finalement, le flocage a été abandonné vers 1972 ou 1976, selon les sources. Les ateliers CFF ont fait un large et récent usage de l'amiante. Actuellement 3000 de leurs wagons en service contiennent des flocages. (...)

"Il est certain que deux ou trois bâtiments floqués seulement ont été décontaminés en Suisse, sur un millier environ. Qui sait quels bâtiments contiennent des flocages ? Une **carte des bâtiments floqués** *doit être dressée dans notre pays pour déterminer le niveau de risques qu'ils présentent, fixer les priorités à la décontamination et surtout prévenir leur démolition sauvage, qui libérerait des flots de fibres !*

"Les mesures suivantes seraient urgentes pour la Suisse :

— Interdiction juridique de tous les flocages à l'amiante soit dans les bâtiments, les installations thermiques et les wagons de chemin de fer.

— Inventaire officiel des ouvrages floqués à l'amiante établi sur la base des archives des entreprises de flocage.

— Signalisation obligatoire à l'entrée des bâtiments floqués.

— Suivi médical des ouvriers ayant été exposés aux flocages et de toute personne ayant travaillé dans des bâtiments floqués à la crocidolite ou dont le flocage est dégradé.

— Enlèvement de tous les flocages à la crocidolite et de ceux à la chrysotile qui sont dégradés.

— Obligation légale de défloquer sous contrôle avant la démolition de tout ou partie de bâtiment.

— Obligation légale de livrer les déchets de flocage à une décharge contrôlée.

"Ces mesures ne sont pas fantaisistes. Parmi les quelque mille bâtiments floqués, un tiers est occupé par des enfants et des adolescents, un tiers par le public et un tiers par des travailleurs ; il ne s'agit pas que d'entrepôts ou de salles de machines ! Or ces flocages, dont les premiers ont déjà 40 ans, sont en voie de dégradation constante."

Flocage à l'amiante dans les écoles tessinoises :

Le PSO avait vu juste !

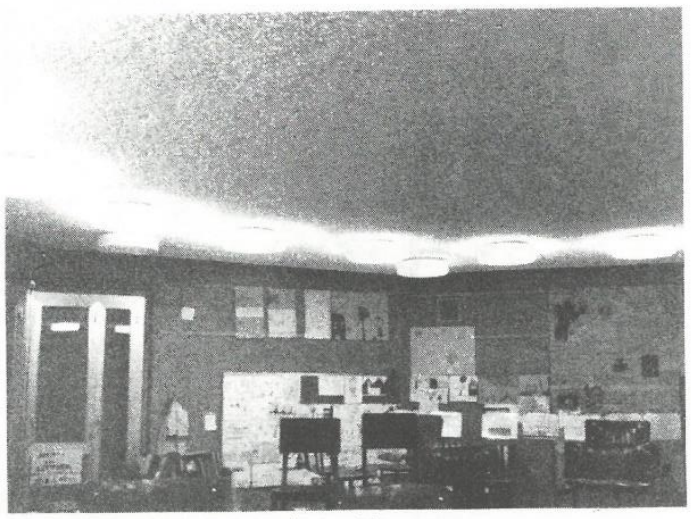

Plafond floqué à l'école de Lambertenghi.

Le 2 mai dernier, la section tessinoise du PSO dénonçait, lors d'une conférence de presse, la présence de flocage à l'amiante dans trois écoles de Lugano : les écoles de Bertaccio, de Gerra et de Lambertenghi (*La Brèche* no 320). Cette dénonciation était basée sur une analyse scientifique d'échantillons effectuée par le Département d'architecture et par l'Institut de médecine du travail et d'hygiène industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). A la suite de cette conférence de presse, le Département des Oeuvres sociales (DOS) du Tessin, dirigé par le socialiste Bervini, décidait d'intervenir immédiatement. Début mai, MM. F. Iselin et M. Guillemin, de l'EPFL, étaient chargés d'examiner minutieusement les trois bâtiments en question. Le 15 juin, les experts avaient terminé leur travail et présentaient au Conseil d'Etat tessinois et à la Municipalité de Lugano leurs conclusions, rendues publiques le 8 août à l'occasion d'une conférence de presse à Bellinzone.

La présence d'amiante est confirmée

MM. Iselin et Guillemin ont présenté les points essentiels de leur rapport, non encore diffusé. Ils ont d'abord expliqué la démarche employée : *"Nous avons utilisé la méthode Ferris car les autorités politiques tessinoises voulaient avoir un rapport scientifique dans les plus courts délais. Cette méthode permet une appréciation assez précise, même si elle laisse inexplorée une partie importante qui est l'évaluation exacte de la quantité de fibres présentes dans l'air."* Les deux experts lausannois furent en tout cas unanimes pour constater que les flocages employés au Tessin devaient être enlevés. *"Nous n'avons jamais vu des flocages aussi dégradés"*, devrait dire M. Iselin. A la question de savoir qui enlèvera ces flocages et quand, M. Guillemin répond : *"Aux experts, on demande toujours de dire si une chose est blanche ou noire ; mais la réalité est le plus souvent grise. Le risque dans les trois écoles est plus potentiel qu'aigu. Cependant, je n'y enverrais mes enfants qu'à condition qu'il y ait des garanties précises."*

Celles-ci seraient les suivantes :

— former une équipe de travail pour le déflocage sous la surveillance de la CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) et des experts de Lausanne ;

— informer de manière précise tous les usagers — enseignants, élèves, concierge, personnel de nettoyage, etc. — sur les dangers de l'amiante et sur le comportement à observer jusqu'à son enlèvement ;

— effectuer sans délai le déflocage avec toutes les précautions nécessaires, ce qui exclut les solutions partielles et provisoires.

Carte de l'amiante et contrôles médicaux

Lors de la conférence de presse du PSO, deux autres requêtes avaient été avancées. L'établissement, d'une part, d'une carte de la présence de l'amiante au Tessin, car les trois écoles citées n'étaient certainement pas les seuls bâtiments floqués. Sur ce point, le travail du DOS fut exemplaire. Sous la responsabilité de M. Cometta[1], une enquête a été conduite dans tous les bâtiments de l'Etat. Cette enquête révéla trois autres cas de flocage à l'amiante. Cependant, il reste encore une bonne partie du travail, à savoir : le contrôle des bâtiments privés. Ceci nécessitera d'obtenir la liste de **tous** les bâtiments concernés auprès des entreprises qui ont pratiqué des flocages.

D'autre part, le problème du contrôle médical des enfants et des personnes ayant fréquenté ces lieux demeure. L'amiante devient dangereux quand ses minuscules fibres invisibles se logent dans les tissus vivants. Ce n'est que bien des années plus tard (de 20 à 40 ans) que les lésions apparaissent, telles que fibrose pulmonaire (poumon rempli de poussière d'amiante), cancer des poumons et des bronches, mésothéliome (cancer de la plèvre et du péritoine). Aussi des mesures immédiates s'imposent-elles. Une de celles-ci consisterait à dresser une liste complète des enfants et des personnes ayant été en contact avec des flocages à l'amiante et de le signaler sur leur dossier médical. Ainsi, dès l'apparition des premiers symptômes, les médecins seraient tout de suite orientés.

Donato Mottini

1. Responsable du recensement des bâtiments de l'Etat, susceptibles d'avoir été floqués.

Vaud :

ENQUÊTE SÉRIEUSE OU RIDEAU DE FUMÉE ?

Le 16 août le PSO vaudois publiait une lettre ouverte au Conseil d'Etat vaudois dans laquelle il déclarait n'avoir aucune raison de penser que seul le Tessin aurait des bâtiments floqués à l'amiante et demandait aux autorités vaudoises de publier les mesures qu'elles entendaient prendre contre ce danger. Nous ne pouvions que nous réjouir d'apprendre le lendemain que le Conseil d'Etat vaudois avait pris, le 15 août déjà, la décision de procéder à un inventaire des bâtiments floqués.

Toute la presse vaudoise a loué la sagesse du gouvernement. Il est vrai qu'il n'avait jamais fait mention jusque-là de l'enquête menée par le PSO tessinois et dont les résultats ont connu un retentissement important. Et surtout il n'a pas fait preuve d'une curiosité excessive, pour le moins !

Ainsi doit-on légitimement se poser les questions suivantes : pourquoi a-t-il fallu attendre le 15 août 1984 pour décider d'un tel inventaire, alors que c'est depuis 1964 au plus tard que le caractère gravement cancérigène de l'amiante a été reconnu ? En 1978 déjà, les dangers des flocages avaient suscité les titres de la presse romande. Pourquoi le Conseil d'Etat vaudois ne s'était-il pas laissé alerter par l'affaire du bâtiment de la TV à Genève, dont le personnel avait exigé et obtenu des mesures de déflocage ? Pourquoi n'a-t-il pas réagi quand l'équipe de MM. Guillemin et Iselin de l'Institut universitaire d'hygiène industrielle et de l'Ecole d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne — celle à qui s'est adressé le gouvernement tessinois — a établi en 1980 qu'il y avait 1000 bâtiments floqués en Suisse ? Pourquoi n'a-t-il pas réagi quand, à la suite de l'intervention d'un conseiller national, l'Office fédéral de la protection de l'environnement a constitué au début de 1983 un groupe de travail chargé de faire la liste des salles de gymnastique et des écoles floquées ? Pourquoi n'a-t-il pas réagi lorsque nous avons publié notre livre en septembre 1983, où nous citions même quelques bâtiments floqués dans le canton ? Pourquoi le Conseil d'Etat vaudois n'a-t-il entendu aucune de ces sonnettes d'alarme ? Questions gênantes et qu'il est, bien entendu, de mauvais goût de publier dans la grande presse !

Le quotidien *24 Heures* (18-19 août 1984) révèle au public, pour la première fois, une enquête officielle de 1983 qui *"a permis d'"innocenter" les 18 derniers bâtiments construits par l'Etat"*. Cette enquête officielle, c'est — en tout et pour tout — **une** lettre de quinze lignes du service des bâtiments, du 1er décembre 1983, suivie d'un rappel du 21 décembre, adressé aux architectes ayant travaillé pour l'Etat, leur demandant de signaler la présence d'amiante. Cette lettre vise d'ailleurs tous les bâtiments et ne se limite pas aux plus récents. Mais cette lettre est d'une telle imprécision et d'une telle légèreté, qu'il n'est guère étonnant que cette enquête officielle n'ait révélé que ce que tout le monde savait déjà : les bâtiments les plus récents sont hors de cause, puisque l'on a cessé de floquer de l'amiante en 1975. Or c'est pour l'époque d'avant 1975 qu'il y a une "large zone d'ombre" ! Dans son enquête, *24 Heures* nous apprend que le groupe de travail interne "amiante" de l'Office fédéral de la protection de l'environnement publiera son inventaire en octobre prochain. Tiens, tiens, ce groupe de travail se réveille tout à coup, quel hasard ! Avec un peu plus de curiosité, *24 Heures* aurait pu savoir que la vie hésitante de ce groupe de travail a été marquée par les résistances des entreprises de flocage à révéler les listes des bâtiments qu'elles avaient floqués et par le peu d'empressement des fonctionnaires fédéraux à les leur demander ! Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat exigera-t-il des floqueurs leurs listes des bâtiments floqués ? Nous attendons bien évidemment des réponses précises aux questions posées. Les autorités ont trop longtemps tergiversé.

Syndicat du livre et du papier :

FREDY AEBERLI ÉLU !

photo la brèche

Aeberli prend la parole devant un piquet de grève : une autre politique syndicale.

Réunie le 30 juin, l'assemblée extraordinaire des délégués du Syndicat du livre et du papier (SLP) a élu Fredy Aeberli, l'un des responsables les plus connus de l'aile gauche du syndicat, au poste de secrétaire central. Aussitôt, plusieurs représentants de la droite bureaucratique quittent le navire...

Quatre, trois, deux, un

Ce type d'élection est toujours l'occasion d'une confrontation entre partisans de la collaboration des "partenaires sociaux" (démentie dans les faits depuis longtemps) et ceux qui défendent une autre politique pour faire avancer, dans l'action, les travailleurs et leur syndicat.

Après des manoeuvres de dernière minute pour repousser le vote, puis présenter d'autres candidats (qui n'avaient pas été présentés pour l'élection des délégués des sections), la bureaucratie, regroupée derrière les sections de Bâle et Berne principalement, a vu ses candidats fondre comme neige au soleil. *Fritz Reimann* junior (le père est président de l'Union syndicale suisse) s'est retiré parce qu'il doit suivre... l'école d'officiers ! Sur les trois candidats restants, l'un était si inconnu, incolore et peu syndicaliste qu'il se retira à son tour. *Willy Sernatinger,* également représentant progressiste (que la droite aurait pu préférer pour faire échec à Aeberli), refusa d'entrer dans le jeu de la droite et d'empêcher l'élection d'Aeberli. Il se retira à son tour.

Il ne resta à la droite qu'à montrer, une fois de plus, ses méthodes destructives en votant non à la candidature d'Aeberli. Mais celui-ci a été élu, et, après vingt ans consacrés à une politique syndicale active et à l'affirmation d'un pôle pregressiste dans le syndicat, la gauche aura donc prise sur la direction quotidienne du SLP.

Qu'est-ce qui va changer ?

Premier résultat de cette élection : le président *Erwin Gerster* annonce son retrait anticipé (applaudissements dans les rangs des délégués), parce qu'il ne veut pas collaborer avec Aeberli ! Cette élection en effet réduit à néant sa "tâche historique", qui a toujours été de combattre Aeberli plutôt que le patronat (il s'était opposé à la grève lors de l'avant-dernier renouvellement de la convention collective). D'autres rats s'empressent de quitter le navire et un renouvellement de la direction de la fédération peut aujourd'hui être engagé. Avec quelques années de retard malheureusement, au cours desquelles la bureaucratie a trop pu saboter et détruire.

Le renouvellement de la direction est une condition indispensable pour que le SLP puisse aborder la période présente. Les rationalisations patronales, l'introduction de nouvelles techniques détruisent des places de travail et continueront à le faire, à moins d'engager une lutte décidée du syndicat pour les 35 heures, comme en Allemagne fédérale (voir à ce sujet le soutien d'Aeberli à cette lutte, *La Brèche* no 323, 7 juillet 1984). La mise en cause des salaires, des qualifications continue également. Il ne faut certes pas attendre des miracles d'une nouvelle direction syndicale dans cette situation. Mais du moins abordera-t-elle les luttes à mener de manière plus réaliste, c'est-à-dire sans illusions sur la collaboration des "partenaires sociaux". Au lieu de la poudre aux yeux jetée jusqu'ici par la direction centrale sur les tâches du syndicat, le renouvellement de la direction du SLP peut laisser place à un patient travail de construction syndicale, où les sections progressistes auront un rôle important à jouer.

R. Auf der Maur

Compensation du renchérissement : démontage refusé

L'assemblée du 30 juin a également refusé tout démontage de la compensation du renchérissement au moment où le patronat refuse tout compromis. Elle a chargé le Comité central du SLP de :

– ne signer aucun accord sur le renchérissement sans vote à la base ;

– ne signer la convention collective qu'avec la levée expresse de la paix du travail en ce qui concerne la compensation du renchérissement ;

– de maintenir le comité national de grève tant que l'accord sur le renchérissement n'est pas conclu.

Les délégués exigent le même système de compensation que celui en vigueur jusqu'ici, qui garantit les acquis essentiels des travailleurs de la branche. Ils refusent en particulier un arbitrage qui lierait les mains du syndicat. C'est aux syndiqués de décider (le syndicat chrétien a introduit une commission d'arbitrage avec le patronat).

Assurance maladie :

La solidarité seule peut nous faire sortir de l'impasse

C'est annoncé : les primes d'assurance maladie vont encore augmenter, en 1985, de 15-20 o/o. Depuis 1983, les coûts de la santé augmentent au rythme de 10 o/o par an. Comme les subventions fédérales sont gelées depuis 1976, les primes augmentent plus vite encore, devenant insupportables pour les défavorisés et les familles.

Début juillet, profitant de la division qui règne à l'annonce de deux initiatives (celle du Concordat des caisses-maladie et celle du Parti socialiste et de l'Union syndicale suisse), la commission du Conseil national a annoncé son propre "programme d'urgence".

Rien de sûr, sauf les hausses !

On n'en connaît pas encore le contenu exact. On ne sait pas, par exemple, si les postulats envers les femmes seront réalisés : protection contre le licenciement durant toute la grossesse, congé maternité de 16 semaines. Rien non plus sur des mesures d'économie contre les profiteurs de la santé.

En revanche, une chose est sûre : les participations seront haussées à 20 o/o et la franchise annuelle à 100 francs, ce qui permettra d'économiser encore 300 millions sur le dos des malades, pour *"décharger les caisses"*. Plus clair encore : non seulement la petite hausse des subventions fédérales ne couvrira pas les nouvelles prestations exigées des caisses mais **le montant des subventions fédérales sera laissé au seul parlement sans recours possible au référendum !**

Les caisses sauvent leurs meubles

Ce dernier point a décidé le Concordat des caisses-maladie à lancer son initiative. Sa version définitive renonce à toute *"répartition sociale des charges"* et à l'égalité des primes entre hommes et femmes. Elle maintient le système antisocial des primes individuelles (un riche paie la même prime qu'une petite rentière et bien moins qu'une famille défavorisée). Seule compensation : les cantons seraient obligés de soutenir les personnes "économiquement faibles" et la Confédération devrait augmenter ses subventions. Mais aucun montant n'est fixé ni pour l'un, ni pour l'autre.

En fait, les caisses cherchent surtout à sauver leurs propres meubles, sans engagement social. L'ex-président du Concordat, Felix von Schröder le confirme (*Tages-Anzeiger,* 22 juin 1984) en rappelant qu'en 1974 les caisses ont refusé un financement en pour-cent du salaire *"pour des motifs de politique des caisses"* : *"Si tout est payé en pour-cent du salaire, le système des caisses-maladie n'est plus nécessaire."*

La solidarité est nécessaire

Aujourd'hui, les gérants des caisses expliquent que ce mode de financement n'est politiquement pas réalisable. Il est vrai que bien des salariés s'opposent à de nouvelles retenues sur les salaires – entre autres à cause de la coûteuse escroquerie du deuxième pilier, aux cotisations élevées. Tout un travail d'explication est donc nécessaire pour faire comprendre, au-delà des calculs, la valeur et la nécessité d'un financement solidaire de l'assurance maladie.

La commission parlementaire "réforme" l'assurance maladie : une nausée !

Pour un lancement unitaire

L'Union syndicale suisse (USS) a décidé entre temps le texte d'une initiative et refusé les propositions, venant du Parti socialiste, de renoncer à la "part patronale" dans les cotisations des salariés. Le même PS conditionne son soutien au lancement de cette initiative, prévu pour septembre, à l'exclusion des autres partis de gauche. Cette mise en cause du contenu et de l'unité est irresponsable : car il faut, par l'engagement de tout le mouvement ouvrier, essayer de faire aboutir l'initiative avant celle des caisses si l'on ne veut pas voir repousser le vote de plusieurs années. La loi prévoit que la seconde initiative ne peut être traitée qu'un an après le vote de la première, ce qui peut repousser jusqu'à dix ans la votation !

En attendant, les primes vont continuer à monter, comme les loyers. Des initiatives locales peuvent certes en limiter quelque peu les effets, mais sur le plan national une autre solution est possible et urgente.

J. Steiger

UNE CONSULTATION ALIBI... POUR DÉCIDER EN CATIMINI

Jeudi 16 août, M. Hug, directeur de l'OFIAMT, a consulté la Commission fédérale du travail, des experts, les cantons concernés, syndicats et organisations de femmes, pour préparer sa position sur le travail de nuit des femmes à Ebauches-ETA. Mais la décision finale ne tient plus qu'à lui seul et à son supérieur M. Furgler (Département de l'Economie).

Consultation démocratique, dira-t-on. Mais les ouvrières et la commission d'entreprise n'ont pas été invitées ! Six mois de débat public et on ne leur donne même pas la parole. Ce débat a pourtant apporté tant d'objections médicales et juridiques que les patrons renoncent à demander une dérogation pour se contenter d'une "expérience limitée". Qu'on ne nous dise donc plus que "la survie de l'entreprise" est en jeu !

Les patrons n'ont pourtant cessé de taper sur ce clou devant la commission. *"Il faut rendre plus flexible le temps de travail, ne pas s'enfermer dans une île assiégée par les concurrents, même au nom d'un fort bel humanisme ou de la santé"* (Hasler, Association suisse des constructeurs de machines). Vu la menace des emplois horlogers *"l'argument des circonstances exceptionnelles est applicable"* (Oggier, Union suisse des arts et métiers). Et ce clou du socialiste Dubois, conseiller d'Etat neuchâtelois : *"Il faut se considérer en état de guerre économique. Les aspects régionaux et d'Ebauches sont contradictoires aux aspects sociaux, mais il faut choisir la santé de l'entreprise."* Le directeur d'ETA, Marti, se frotte les mains et n'a rien à ajouter.

Côté syndical, c'est le refus net. Ruth Dreifuss (Union syndicale suisse / USS) dénonce le démantèlement de mesures protectrices des travailleurs. G. Tschumi (FTMH) démystifie l'argument de la concurrence japonaise, où les ouvrières ne travaillent pas la nuit dans l'horlogerie. K. Gruber (Confédération des syndicats chrétiens) ne veut pas d'une "expérience" qui durera, au mépris de la santé des travailleurs.

Pour les femmes, la confusion entretenue au nom de l'égalité divise. L'Alliance pour les droits de la femme, les Femmes catholiques et protestantes et l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) disent cependant non. L'OFRA refuse une "égalisation" par le bas : *"Le travail des ouvrières d'Ebauches est discriminatoire. Justifié par la dextérité, l'absence de formation et de promotion, il couvre l'exploitation à bas salaire. L'OFRA exige l'extension de la protection aux hommes et l'application immédiate des conditions fixées à ceux qui travaillent de nuit."*

Le verdict est entre les mains de Hug et Furgler, qui ne sont évidemment pas neutres entre les adversaires. C'est pourquoi nous manifesterons le 15 septembre à Neuchâtel où se tiendra un "Tribunal contre le travail de nuit des femmes".

M.-T. Sautebin

Travail de nuit :

L'OFIAMT en toute illégalité

Depuis plus de six mois, l'OFIAMT* se penche sur la demande présentée par Ebauches/ETA et visant à faire travailler des femmes la nuit. Et ce en toute illégalité. En effet, comme le constate l'OFIAMT lui-même : *"Pour notre pays, la situation juridique est claire : l'interdiction du travail de nuit des femmes, limitée à l'industrie, reste fondamentalement inchangée"*[1]. Par conséquent, la seule attitude juridiquement correcte aurait consisté pour l'OFIAMT à renvoyer la demande d'Ebauches/ETA à l'expéditeur. Mais l'*"état de droit"* loué dans les discours du 1er Août ne saurait devoir faire échec à la volonté des trusts horlogers et de l'Etat de s'attaquer aux acquis des travailleurs.

Le travail de nuit : en principe interdit

La loi sur le travail (LT) fixe les règles concernant la durée du travail et le repos des travailleurs. Elle pose le principe fondamental de l'interdiction du travail de nuit, soit d'un travail effectué entre 20 heures et 5 heures du matin (6 heures en hiver). Cette loi permet toutefois une série de dérogations qui toutes sont soumises à autorisation des autorités, soit cantonales soit fédérales. Pour délivrer de telles autorisations, il y a lieu de s'assurer :

— que les travailleurs concernés consentent au travail de nuit,

— que leur salaire est majoré de 25 o/o.

De plus une autorisation **temporaire** nécessite un besoin urgent dûment établi. Une autorisation **régulière** n'est elle possible que si le travail de nuit est indispensable pour des raisons techniques ou économiques.

A fin 1982, 206 entreprises industrielles étaient au bénéfice d'une telle autorisation et 14 620 travailleurs étaient touchés par de telles mesures[2].

Des protections spéciales pour les femmes...

Pour protéger la main-d'œuvre féminine, des dispositions spéciales ont été introduites dans la LT. Ainsi, en plus des conditions existant pour les hommes, une autorisation ne peut être délivrée que si le travail de nuit est, soit indispensable pour la formation professionnelle des travailleuses concernées, soit nécessaire afin de remédier à des perturbations dans l'exploitation dues à la force majeure (destruction par calamités naturelles, guerre...), soit enfin qu'il s'agisse de prévenir une avarie de biens.

Ces conditions très restrictives ne s'appliquent toutefois pas dans de nombreux secteurs, car le Conseil fédéral a la possibilité de prévoir des dérogations, et c'est ce qu'il a fait notamment pour les domaines de la santé ou de l'hôtellerie.

En tout état de cause, il est clair que ces dispositions s'appliquent à l'horlogerie comme au reste de l'industrie.

... complétées par une convention de l'OIT

Ces dispositions protégeant les femmes sont de plus complétées par celles de la convention 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette convention prévoit à son article 3 l'interdiction du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie. Les seules exceptions autorisées sont celles prévues aux articles 4 et 5, à savoir le cas de force majeure ou la nécessité temporaire d'avoir recours au travail de nuit pour sauver des matières susceptibles d'altération rapide. L'article 5 prévoit en outre la possibilité pour le gouvernement de prononcer une suspension provisoire de l'interdiction si l'intérêt national l'exige. On admet que c'est généralement le cas lors de conflit armé.

La commission d'experts pour l'application des conventions a déjà eu l'occasion de faire observer à la Grèce entre 1966 et 1970 qu'une suspension provisoire de six mois justifiée par des nécessités liées à l'exportation violait la convention. De même, la commission a expliqué au gouvernement des Philippines que le fait *"que l'habileté et la dextérité manuelles exigées par un certain travail soient le propre des femmes et que ce travail ne puisse être exécuté avec la même efficacité par des hommes"* n'autorisait pas une suspension de l'interdiction du travail de nuit.

Or, ratifiée par la Suisse, cette convention a autant de force que toute autre loi de la Confédération. La convention ne fait pas en effet qu'obliger les autorités à mettre en application ces principes dans une loi nationale, elle est au contraire directement applicable et comme telle doit être observée par les autorités administratives et judiciaires. En effet, dès qu'une convention internationale est claire, qu'elle ne demande pas de loi d'application, elle est "self executing" et toute travailleuse directement concernée peut s'en prévaloir.

Et l'égalité des droits ?

A l'heure où la votation sur l'égalité des droits entre hommes et femmes est utilisée par les partis bourgeois pour réaliser l'égalité à l'envers, il est nécessaire de rappeler que cette votation n'a strictement rien changé, sur le plan juridique, à l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie.

En effet, même si l'on admettait que le principe de l'égalité entre en contradiction avec la convention 89, il ne serait juridiquement pas possible aux autorités de faire abstraction de cette convention, car un engagement international a la priorité sur toute disposition de droit interne[3].

En outre l'adoption de l'article 4 alinéa 2 de la constitution le 14 juin 1981 (votation sur l'égalité des droits) n'a pas eu malheureusement comme conséquence d'abolir du même coup toutes les dispositions légales contenant des inégalités. Cette votation n'a que donné mandat au parlement de réviser les lois nécessaires afin de réaliser l'égalité des droits.

Enfin, il n'y a aucune raison permettant d'affirmer que l'interdiction du travail de nuit pour les femmes est contraire au principe de l'égalité. Au contraire, le Conseil fédéral lui-même, dans son message à propos de l'initiative sur l'égalité des droits, expliquait qu'*"afin de prévenir tout malentendu, il y a lieu de préciser ici que les dispositions édictées pour la protection particulière de la main-d'œuvre féminine ne peuvent être considérées dans leur ensemble comme des discriminations"*[4]. Le Conseil fédéral ne faisait d'ailleurs là que reprendre un principe déjà consacré par le droit international. La convention 111 de l'OIT, concernant les discriminations en matière d'emploi et de profession, précise expressément que les mesures de protections particulières ne peuvent jamais être entendues comme des discriminations.

En conclusion, on peut remarquer que rien dans le droit actuel ne permet à l'OFIAMT d'accorder l'autorisation demandée par Ebauches/ETA. Aucune des dérogations à l'interdiction prévue dans la convention 89 ne correspond à la requête du trust horloger. A cet égard, il est d'ailleurs frappant de constater que cette entreprise motive sa demande de la même manière que le gouvernement philippin le faisait vis-à-vis de l'OIT. Rien non plus ne s'oppose à l'application directe de la convention aux ouvrières de Granges et de Marin. C'est là une raison de plus d'exiger de l'OFIAMT qu'elle rejette la requête.

Dans le débat qui se déroulera nécessairement prochainement, soit à l'occasion d'une révision de la LT, soit à propos de la dénonciation de la convention 89 (ce qui n'est pas envisageable avant 1991), notre position fondamentale restera celle défendue par la commission femmes de l'USS, à savoir l'interdiction du travail de nuit pour tous et l'extension des dispositions particulières de protection des femmes à l'ensemble des travailleurs[5].

François Pellaud,
12 août 1984

* OFIAMT : Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

1. OFIAMT, *Formes particulières de l'aménagement du temps de travail,* Berne, 1982, p. 28.
2. *La Vie économique,* 1983, p. 12.
3. *Revue des Juristes bernois,* pp. 227 ss.
4. Message du Conseil fédéral, p. 147.
5. *Revue syndicale suisse,* 1983, p. 63.

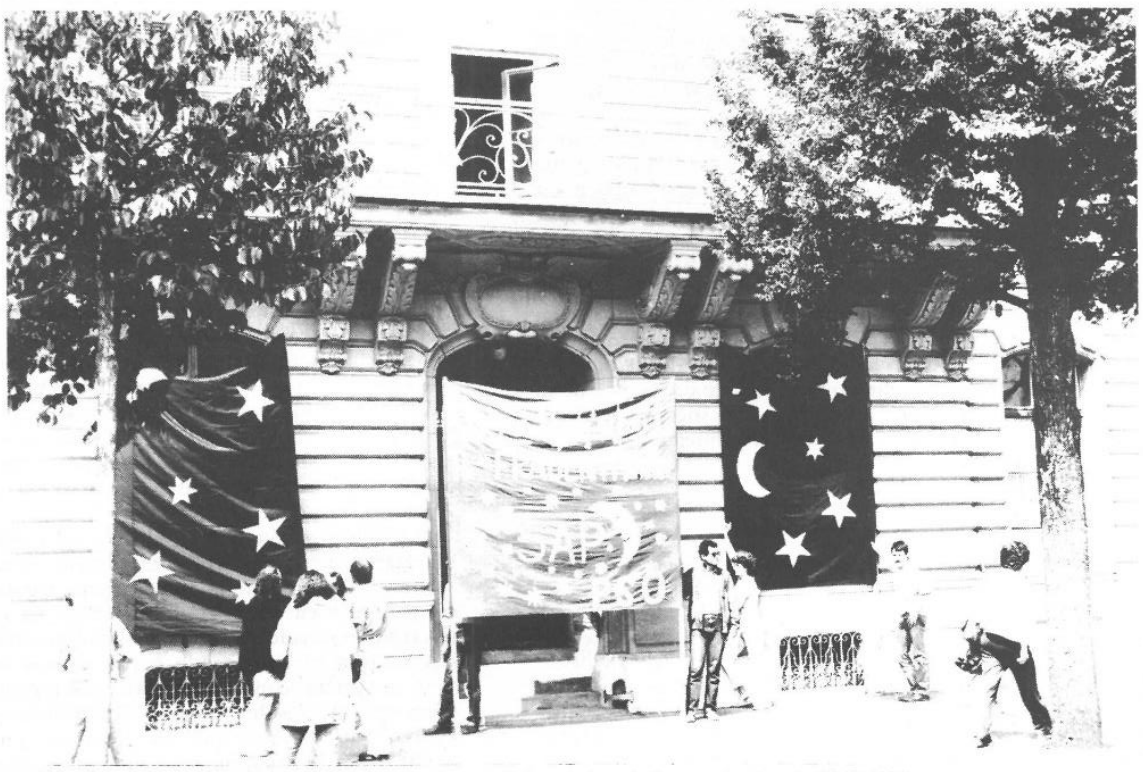

photo la brèche

16 août 1984 à Berne : le PSO manifeste contre le travail de nuit lors de la consultation de l'OFIAMT.

Tchécoslovaquie :

DES SCIENTIFIQUES DÉNONCENT LA POLLUTION

Dans le bassin houiller de la Bohême du Nord, en Tchécoslovaquie, deux tiers des jeunes souffrent de "transformations dues à la maladie", la jaunisse atteint deux fois plus de personnes que dans la moyenne du pays, les "maladies infectieuses et parasitaires" près de quatre fois plus. Ce constat effarant de la situation sanitaire de la population a été dressé par l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie. Elle en explique la cause : la pollution de l'environnement. Ce rapport aurait dû rester secret. Mais la "Charte 77" l'a rendu public dans ses écrits (le texte original est paru en Occident au début de 1984 dans le journal de l'opposition Listy). Nous en publions de larges extraits. Les intertitres sont de la rédaction.

En Tchécoslovaquie, le volume des substances travaillées par l'activité humaine est environ dix fois supérieur à la moyenne internationale. L'extraction de matières premières à elle seule produit chaque année cinq à sept kilos de matériaux par mètre carré du territoire qui, peu à peu, se transforment en déchets partiellement nocifs. On compte 35 tonnes par an de déchets solides de toute nature par tête d'habitant. Ces déchets s'accumulent dans quelques écosystèmes [1] et peuvent, après une certaine période de latence et en atteignant un certain degré de concentration, provoquer leur ruine. *(...)*

L'ENVIRONNEMENT FAIT PARTIE DU NIVEAU DE VIE

Il est donc évident que nos ressources limitées, combinées avec une production très intense du point de vue énergétique et des matières premières, concentrées sur un territoire national relativement exigu, exigent des dépenses de protection de l'environnement, de surveillance et de stockage des substances nocives bien supérieures à celles d'autres pays. Or la réalité est exactement inverse. La part de ces dépenses est inférieure à celle d'autres pays et marque même, ces dernières années, une tendance à la baisse. En URSS, les dépenses globales pour la protection de l'environnement forment le 2,7 o/o du budget national ; elles s'élèvent en Suède à 0,8 o/o, aux USA à 1,5 o/o, en RFA à 2 o/o du produit national brut. Même si de telles données ne sont pas sans autre directement comparables, il n'en est pas moins inquiétant de constater que chez nous les dépenses pour la protection de l'environnement n'atteignent que 0,3 o/o du budget national dans le sixième plan quinquennal et 0,85 o/o de tous les investissements.

Nous comptons, à l'échelle mondiale, parmi les pays à fortes émanations de dioxyde de soufre [2]. Comme une partie de cette substance parvient à l'étranger, par les eaux ou par l'air, des coûts considérables pourraient à l'avenir venir charger les caisses de l'Etat, dans le cadre d'accords internationaux. De plus, l'ampleur de ces émanations augmente avec l'accroissement des besoins énergétiques dû à l'exploitation du lignite, dont on sait que la valeur calorifique est faible mais la teneur en soufre élevée. *(...)*

En République Socialiste Tchèque (RST – sans la Slovaquie), trois à quatre millions d'habitants sont directement exposés à ces émanations, un tiers des forêts exactement et au moins un dixième des surfaces agricoles sont compromis. La pollution atmosphérique par le dioxyde de soufre provoque encore d'autres dégâts : corrosion plus grande des constructions et du matériel, dommages aux monuments artistiques et aux bâtiments, frais de nettoyage plus élevés pour les communes ou les personnes privées, etc... Une estimation grossière évalue entre 15 et 20 milliards de couronnes (environ 1,2 milliard de francs suisses) par année le coût de ces dégâts. Cette somme ne comprend pas les dégâts non quantifiables tels que les atteintes à la santé humaine, les pertes irremplaçables de monuments artistiques, les dégradations naturelles irréversibles, la disparition de plantes ou d'espèces animales, la désertification de régions, la perte de valeurs esthétiques et l'atteinte aux valeurs morales qui en découle. Une protection rationnelle de l'environnement, qui doit être compris comme une composante du niveau de vie, est donc indispensable, du point de vue non seulement économique mais encore social et politique.

LIMITER LA PRODUCTION N'EST PAS UNE SOLUTION

Il est de notoritété publique que limiter la production pour réduire les déchets et les facteurs perturbants – comme le proposent certains scientifiques et politiciens occidentaux – n'apporte ici aucune solution. Le processus de reproduction économique, en effet, non seulement n'est pas la cause de la pollution mais est en outre le seul à produire les moyens de protéger et d'organiser consciemment l'environnement.

Seule la conception marxiste qui comprend les rapports inséparables entre les processus de reproduction biologique et économique permet de transformer fondamentalement la conception du développement économique et social. Elle se fonde sur le principe d'une rationalisation et d'une intensification qui abaissent les besoins en énergie et en matières premières et exploitent au maximum les déchets de toute nature. Elle exige surtout un changement fondamental de la conception et des buts du développement de la société – de cette conception qui prétend que la croissance de la consommation équivaut à une croissance de la qualité de la vie et représente le but de la société socialiste, même si cela se fait au coût d'un environnement désert et d'une nature ruinée. *(...)*

LA NATURE DÉSÉQUILIBRÉE

L'équilibre naturel se caractérise chez nous par la disparition non seulement de certaines espèces animales mais de groupes écologiques et taxinomiques entiers [3]. Selon les enquêtes actuelles, 30 o/o des poissons, 60 o/o des amphibies, 30 o/o des reptiles, 30 o/o des oiseaux, 35 o/o des mammifères sont menacés. La situation des invertébrés est encore plus grave. Il ne reste que 20 o/o de l'ensemble initial des papillons, plus que 5 o/o même dans les régions agricoles. Les plus menacés sont les carnivores car c'est en général chez eux que se concentrent les substances nocives et toxiques de la chaîne alimentaire, ce qui provoque souvent un dérèglement des capacités reproductrices de ces animaux. *(...)*

Plus de la moitié de toutes les grandes plantes de Tchécoslovaquie est menacée à un certain degré, y compris certaines espèces économiquement importantes (sapin blanc par exemple). Les lichens sont encore plus atteints. Particulièrement sensibles aux émanations, leurs réactions sont le principal indicateur de la pollution atmosphérique. On assiste à la disparition non seulement de certaines espèces, ou d'une partie de leur ensemble, mais encore de types de végétation entiers. *(...)*

Au tournant du siècle, dans la seule RST, un million d'hectares de forêts seront gravement atteints. Dans ces zones, la fonction de la forêt comme régulatrice des eaux est partiellement en train de se perdre. La gravité de cette situation est évidente lorsqu'on sait que plus de 60 o/o de nos sources et une grande partie de nos réserves en eau sont justement concentrées dans ces régions. La manière dont ont été résolus jusqu'ici les problèmes d'économie hydraulique indique que les instances compétentes ne tiennent pas la situation pour aussi grave économiquement.

LA POLLUTION DES EAUX

L'aggravation de la pollution des eaux est un autre grand problème. De 1970 à 1980, la masse des eaux usées déversée dans les cours d'eau de RST a augmenté de 18,7 o/o, atteignant 167 000 tonnes par an. Le nombre des facteurs connus qui la provoquent a passé de 1 164 à 4 791. Après une certaine amélioration de la situation au cours des années soixante, la détérioration s'est accrue rapidement ces derniers temps. *(...)*

Ceci est très important pour la génétique humaine car l'acidification atteint aujourd'hui déjà les bassins proches d'importantes nappes d'eau potable. Dans les régions forestières touchées par des émanations, l'eau est polluée par l'érosion, c'est-à-dire par des acides humiques et même du nitrate. La charge des eaux par des substances radioactives présente un problème particulier. Elle ne se manifeste pas seulement dans les lieux d'extraction de matières premières radioactives ou en lien avec l'exploitation de centrales nucléaires, mais aussi dans les émanations de centrales au charbon. *(...)*

LA SITUATION DE L'AGRICULTURE

D'un point de vue écologique, nous considérons la

situation de l'agriculture comme particulièrement problématique, même si sa production a sensiblement augmenté au cours des quinze à vingt dernières années. Cette croissance est due surtout à des cultures intensives, à l'introduction de moyens chimiques (engrais artificiels et pesticides), à une large mécanisation et à une concentration des élevages. Il semble donc que le recours à tous ces moyens a atteint la limite maximale des possibilités écologiques de la production végétale et animale. *(...)* Dans les régions à sol lourd apparaissent de grandes "poches" toujours trempes et couvertes d'une croûte "cuite" en surface. Il n'est pas rare à ces endroits de voir le rendement s'abaisser à zéro. L'acidification constante des sols (émanations, engrais artificiels réagissant aux acides) n'a jusqu'ici suscité que peu d'attention. Or près de 60 o/o des sols agricoles de RST sont à considérer comme faiblement acides ou acides. *(...)*

L'ÉTAT DE SANTÉ DES ENFANTS

Les données sur l'état de santé des enfants dans le bassin houiller de Bohême du Nord (districts de Chomutov, Most, Teplice, Usti nad Labem) témoignent des conséquences négatives et des ravages dus à la pollution de l'environnement. La mortalité infantile était ici, en 1979 de 11,4 o/o, en 1980 de 12 o/o plus élevée que la moyenne nationale. Le nombre de nouveau-nés malades à l'accouchement ou au retour de la maternité est sensiblement plus élevé dans ces districts. Dans celui de Most, ce chiffre est même trois fois plus élevé (36,65 o/o) que dans l'ensemble de la RST (9,54 o/o).

Les tests de prévention sanitaire des adolescents ont montré que, dans ces districts, pour 1980, seules 38,4 o/o des personnes n'ont "aucune transformation due aux maladies" (57,7 o/o pour la RST). On diagnostique surtout des infections aiguës des organes respiratoires (4,1 o/o contre 2,7 o/o en RST), des maladies du tube digestif (1,3 o/o contre 0,7 o/o en RST), de la peau et du tissu conjonctif (4,7 o/o contre 1,7 o/o en RST), du système moteur et vertébral (12,7 o/o contre 8,6 o/o en RST). L'apparition de maladies mentales est, dans cette région, 120,6 o/o plus fréquente que dans la RST. L'hépatite est 2,2 fois plus fréquente qu'en moyenne, les maladies infectieuses et parasitaires 3,61 fois.

On ne peut donc contester que la pollution atmosphérique est un facteur d'affections durables pour la santé humaine, en particulier celle des enfants et des adolescents. Dans les régions concernées, la quantité des maladies est plus fréquente non seulement pour celles des voies respiratoires, mais aussi pour les complications de maladies dites banales (inflammations de la langue, de l'oreille interne, etc.). Les taux de certains indicateurs de la composition du sang se sont modifiés de manière marquante (nombre et capacité de résistance des globules rouges, masse d'hémoglobine). Il en va de même pour les valeurs immunobiologiques (immunoglobines), celles de certains enzymes ainsi que celles du développement et de la croissance corporels (maturation des os). Même chez les adultes, les maladies des organes respiratoires apparaissent plus souvent (bronchite, asthme). L'espérance moyenne de vie dans la Bohême du Nord est de trois ou quatre ans inférieure à la moyenne du pays. *(...)*

LES MALADIES DE CIVILISATION

Facteur d'environnement, le bruit augmente très vite non seulement à la place de travail ou dans les zones d'habitation mais même dans les régions de repos. Dans certains quartiers de Prague, l'intensité du bruit, qui était de 65 décibels (A) en 1935, atteignait 90 décibels (A) en 1975. Les taux oscillent entre 70 et 80 décibels (A) dans une grande partie de la ville. De tels taux ont à coup sûr une incidence négative sur la santé de la population. La capacité de résistance de l'organisme s'affaiblit, ainsi que ses performances et sa capacité d'adaptation. 40 o/o de la population souffre de maladies de civilisation, avant tout une pression sanguine trop élevée.

Il faut surtout souligner que plusieurs de ces facteurs marquent une tendance à la hausse et que la différence s'accroît entre la ville et la campagne. La mortalité due aux maladies cardio-vasculaires, par exemple, dépassait à Prague la moyenne de la RST de 6,1 o/o en 1976 et de 11,6 o/o déjà en 1977. Cette cause de décès a augmenté ces dernières années de 7,1 o/o à Prague tandis que la croissance moyenne s'établit à 1,9 o/o pour la RST. Le nombre des cancers est encore plus grave (ils ont crû, en 1976-1977, de 10,8 o/o à Prague, de 1,5 o/o seulement en RST). On constate des écarts analogues entre les centres industriels et les régions agricoles. *(...)*

Il faut enfin mentionner les risques génétiques que fait courir la pollution de l'environnement aux générations futures. Des mutations des cellules sexuelles des parents peuvent provoquer des perturbations du développement des enfants et les risques d'un cancer ou d'un vieillissement précoce s'accroissent. Il est vrai qu'à part les conditions de l'environnement l'ensemble du mode de vie a une influence sur des mutations génétiques. Il en découle que dans les régions à forte pollution (de l'eau et de l'air) un contrôle régulier des facteurs mutagènes devrait être introduit.

Le rapport entre les dégâts économiques que provoque une détérioration de l'état de santé de la population et les coûts d'une amélioration des conditions d'environnement est actuellement difficile à estimer. Mais on peut affirmer avec certitude que si l'on continue à reporter l'introduction de contre-mesures efficaces, la croissance des troubles de la population va suivre une courbe exponentielle et que des ravages presque irréversibles ne sont pas exclus pour les générations futures.

1. Ecosystème : unité écologique de base formée par le milieu vivant et les organismes animaux et végétaux qui y vivent.

2. Pour une explication plus détaillée des dangers du dioxyde de soufre, lire nos articles sur la pollution atmosphérique et la mort des forêts en Suisse (*La Brèche*, no 318 du 28 avril 1984 et no 319 du 12 mai 1984).

3. Taxinomie : science des lois de la classification des formes vivantes.

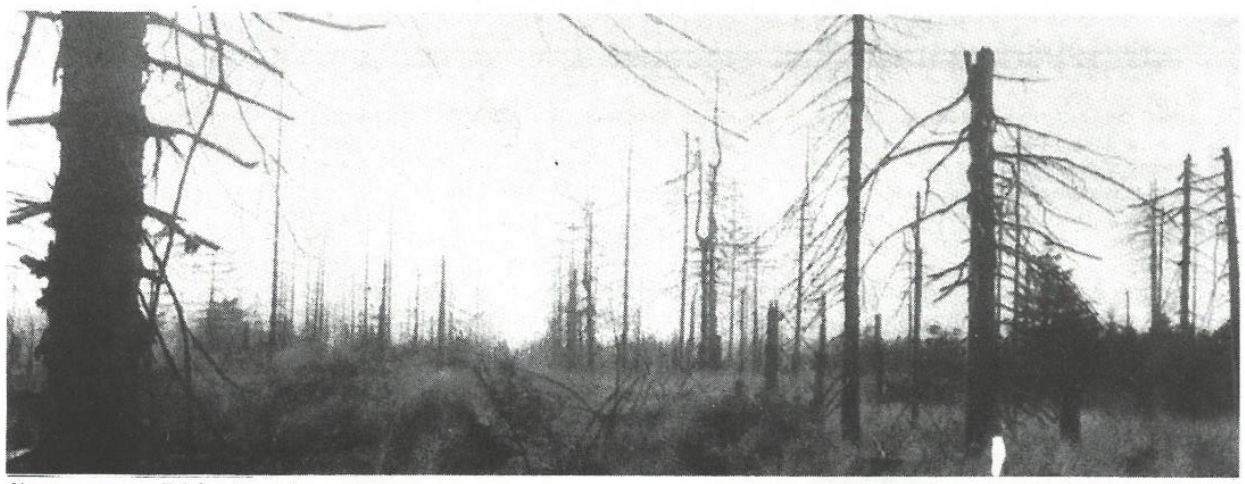

Nature morte en Tchécoslovaquie.

Après nous, le déluge !

« La propriété étatisée et la planification sans aucun contrôle des producteurs aboutissent à un gaspillage sans égal. *(...)* A la base de ce gaspillage se trouve l'utilisation insuffisante des moyens et des capacités de production, y compris de la terre *(...)* A ce gaspillage ordinaire s'ajoute le pillage inconsidéré de nos richesses naturelles. Pour répondre aux besoins du jour, on extrait une quantité sans cesse grandissante de nos matières premières (dans notre pays, essentiellement le charbon et l'uranium). Les bureaucrates n'ont qu'un seul mot d'ordre : "Après nous, le déluge !". Ils savent pourtant que nos réserves seront épuisées dans quelques décennies, si l'on continue à ce rythme. Qu'importe, ils les exploitent sans se préoccuper de l'avenir. Ils se moquent bien de la façon dont on résoudra d'ici trente ans le problème des réserves (dans la pétrochimie par exemple, où le charbon est indispensable). Nous vivons au détriment de nos descendants. La bureaucratie soviétique procède de même. Elle s'efforce de vendre rapidement ses immenses réserves (nullement inépuisables) de pétrole et de gaz aux pays capitalistes afin de se procurer des devises. Ce qui ne l'empêche pas de pratiquer un chantage aux restrictions des matières premières vis-à-vis des Centres bureaucratiques vassaux *(autres pays de l'Est — red.)*. On retrouve ce même pillage des richesses naturelles dans l'exploitation des eaux et des forêts. Toutes choses qu'il faut lier, enfin, à la pollution de l'environnement vital. »

Petr Uhl, *Le Socialisme emprisonné*
(Ed. Stock 2 / La Brèche, Paris, novembre 1980, p. 144.)
(En vente dans nos librairies La Taupe, 22, rue Saint-Léger, 1204 Genève et La Brèche, 11, rue du Four, 1400 Yverdon, et dans nos locaux — cf. p. 2.)

Solidarność écologiste

On savait que la pollution de l'environnement existe aussi dans les pays du "socialisme réel". Mais ce n'est que depuis peu qu'on commence à en juger l'ampleur — qui n'est pas moins grave que dans les pays capitalistes, comme le montre le rapport de l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie que nous publions ici.

On soulignait — ce qui est exact — que l'URSS et les pays de l'Est ont introduit plus tôt des normes de protection de l'environnement notamment pour les substances nocives. Mais ces normes et ces lois — comme tant d'autres au régime de l'arbitraire bureaucratique — ne sont tout simplement pas respectées. La Tchécoslovaquie n'est pas une exception. Dans bien des régions industrielles d'URSS — selon des enquêtes de scientifiques tenues (aussi) secrètes — le taux de pollution atmosphérique dû à l'oxyde de charbon, au plomb ou au dioxyde de soufre est dix à cent fois supérieur aux maxima officiellement admis. Et selon des experts soviétiques, la "charge génétique" due à la destruction de l'environnement croîtra de 15 o/o jusqu'en 1990 — ce taux étant de 12 o/o au Japon, pays d'une industrialisation capitaliste notoirement sauvage, en comprenant les conséquences d'Hiroshima et de Nagasaki !

Certains écologistes y verront la preuve que socialisme et capitalisme produisent les mêmes effets. En fait — comme le souligne le rapport de l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie — c'est la conception du développement économique et social du régime bureaucratique qui est ici en cause. Celle-ci n'a fait que copier l'industrialisation capitaliste et se moque autant de l'environnement que des besoins des masses et de leurs droits fondamentaux. Trotsky déjà soulignait que la conception bureaucratique accorde la priorité à l'industrie lourde, au détriment des besoins de la population. Le tableau écologique que nous publions ici le confirme.

Quand les scientifiques de Prague affirment, dans leur rapport, qu'il faut "un changement fondamental de la conception et des buts du socialisme", ils mettent directement en cause la politique bureaucratique, sa gabegie, son gaspillage des ressources. C'est sans doute pour cela que le régime de Husak n'a pas voulu le rendre public.

Dans un pays pourtant, les autorités sont moins avares d'informations sur l'état de l'environnement : en Pologne. La revue Polityka *a récemment publié les extraits d'un rapport scientifique non moins explosif que celui de Tchécoslovaquie. Quatre régions industrielles ont été déclarées "en état de catastrophe écologique" et dans 23 autres régions prévaut la "menace d'état de catastrophe écologique". Ce n'est pas un hasard si de telles données percent justement en Pologne. Cela traduit l'influence de Solidarność. Car les travailleurs du syndicat indépendant n'ont pas seulement dénoncé la corruption et la gabegie économique; ils ont aussi critiqué le désintérêt bureaucratique pour la protection de l'environnement. Ils ont justement montré que le rapport de la bureaucratie à l'écologie est le même que celui à l'économie planifiée : chaque entreprise ou chaque combinat veut remplir aussi facilement que possible les objectifs fixés par le plan et la nature compte parmi les ressources gratuites. Comme les travailleurs et la société sont exclus des décisions, comme une "nomenklatura" s'arroge le pouvoir de décision sur les moyens de production, la destruction de l'environnement est tout aussi "inéluctable" qu'en système capitaliste.*

Mais le mouvement de protection de l'environnement qui est apparu avec Solidarność montre qu'une autogestion démocratique des producteurs peut construire une société en équilibre avec la nature, que l'écologie et le socialisme, l'écologie et le mouvement ouvrier ne s'opposent pas. A condition que se réalise une réelle socialisation de la production, par l'autogestion ouvrière et la démocratie politique.

Michael Nemeth

Votations sur le nucléaire :

DES DÉCHETS QUI BRÛLENT LES DOIGTS

Plus que tout autre, les déchets radioactifs brûlent les doigts. Ces maudites cendres qu'aucun pompier ne parviendra à éteindre, ni même à atteindre, consument jusqu'aux fondements mêmes des programmes nucléaires.

A première vue, l'électricité d'origine nucléaire est un petit miracle en soi : elle est l'une des plus économiques à produire et rapporte des bénéfices fabuleux. Frauduleux serait un terme plus juste. Car les coûts – énormes si l'on respecte l'intérêt public – du conditionnement des déchets et du démantèlement des centrales (qui ne durent que 30 ans !) ne sont pas pris en compte. Les producteurs d'énergie nucléaire refusent de payer ces coûts, car leurs profits fondraient comme le cœur d'une centrale en train de diverger. Du coup, la facture est payée par la population, par la mise en danger de sa santé et de son environnement. Pour faire passer ce tour d'escamotage, ils ont engagé quelques illusionnistes, spécialistes de la poudre aux yeux, notamment la CEDRA.

Nom : CEDRA.
Pseudonyme : Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs.
Message : "l'élimination définitive des déchets est un problème résolu."
Signe particulier : répète ce message à tout propos.
Cible : les électeurs et électrices, en particulier habitant près des sites choisis par elle.
Moyens : ne recule devant aucun. Recourt habilement au jargon pseudo-scientifique, analyses bidon et sondages spectaculaires.
Train de vie : somptueux. A dépensé 74 millions durant la seule année 1983.
Résultat : Piteux. Cinq ans d'effort acharné n'ont convaincu personne et aucun site un peu sérieux n'a été trouvé. 4 sondages sur les 12 prévus ont été faits et le rapport doit être remis à la fin 1984.

Il le faut bien, car le nucléaire – ce don des dieux du profit, source d'électricité à gogo et d'armes implacables, très demandées aussi – est menacé par la montagne des déchets qu'il produit. Seule solution pour sauver la mise : les cacher, les immerger, les exporter – bref, tout faire pour qu'on ne les voie plus !

N'élimine pas qui veut !

Mais ce qui est vrai pour tous les déchets industriels et ménagers vaut encore plus pour ceux du nucléaire : **ils ne se laissent ni éliminer ni conditionner définitivement.**

Le coup de la CEDRA, annoncer qu'on entreposera définitivement dans le granit, le sel ou les formations anhydres (sans eau) était bien trouvé. Le malheur est que la CEDRA n'a pas trouvé ces formations dans le cake alpin... et qu'elle ne les trouvera jamais !

Elle a pourtant trouvé pas mal de choses auxquelles elle ne s'attendait pas : de l'eau chaude (excellente pour les bains de pieds mais pas pour les fûts radioactifs), des températures élevées (bonnes pour l'exploitation géothermique) et du charbon de bonne qualité en quantité abondante : une véritable solution de rechange au nucléaire... Pauvre CEDRA, quel manque de bol !

Le temps presse

Les promoteurs nucléaires ont pourtant des besoins pressants. Les derniers éboueurs du nucléaire (usines de retraitement de La Hague et Windscale) retournent les fûts à l'expéditeur suisse. L'Atlantique où nous immergions les saloperies radioactives helvétiques est mise en quarantaine par les écologistes et les gouvernements, tant la mer est malade.

Pour calmer antinucléaires et électeurs, la Confédération a promis de n'autoriser la construction de nouvelles centrales que si l'entreposage des déchets est résolu. Aujourd'hui, on se tait. Car rien n'est prêt. Or dès 1990, les déchets de La Hague et de Windscale reviendront en Suisse. Provisoirement, les déchets seront entreposés à Lucens en attendant les galeries d'entreposage (déchets faiblement et moyennement radioactifs) prévues pour 1995 à Ollon et... des galeries pour l'escamotage éternel des déchets hautement radioactifs pour l'an 2010 ou 2020 !

Durant combien d'années encore, l'Etat, les promoteurs de la CEDRA continueront-ils à poursuivre leur chimère ? La Suisse n'a pas de mer, le Plateau est peuplé (d'électeurs !), le Jura et les Alpes sont sujets aux tremblements de terre. C'est donc – en toute logique – à la jonction du Plateau et des vallées que la CEDRA a décidé d'installer des foreuses.

Des sondages ? Façon de parler. Ebranler 50 000 m³ de roches sous le bois de la Glaivaz (Ollon) pour 1,6 million : veut-on nous faire croire que ce sont de simples sondages ? La CEDRA n'y réalise pas moins du tiers des travaux complets du dépôt. Avant même que la fiabilité soit prouvée. Politique du fait accompli !

Les 22 et 23 septembre, raison de plus pour refuser le nucléaire, voter "oui" aux initiatives antinucléaires et "non" à la CEDRA dans le canton de Vaud. La CEDRA décédera, et avec elle tout le programme nucléaire !

Robert Lochhead

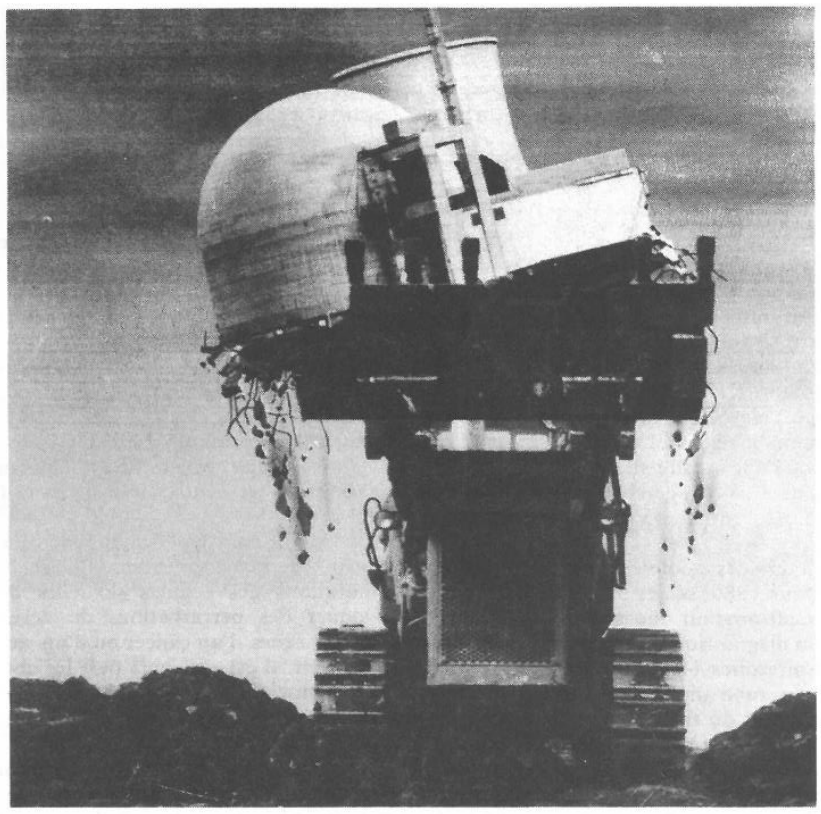

N'élimine pas qui veut ! Une centrale nucléaire ne dure que trente ans. Puis il faut l'éliminer ! "Problème résolu" disent les promoteurs du nucléaire. Pour toute preuve, de vraies méthodes de promoteur : le bulldozer et le fait accompli !

Santé :

Ciba-Geigy sur la sellette

Les soeurs bâloises sont très discrètes sur leurs activités : elles se gardent bien d'avertir les autorités sanitaires publiques des dégâts provoqués sur la santé de la population par les médicaments qu'elles produisent. Plus grave encore, aucune autorité publique nationale ou internationale n'a les moyens de contrôler les activités des trusts pharmaceutiques.

Lorsque certaines informations sont divulguées soit par des médecins et chercheurs progressistes, soit par un trust concurrent, les affaires sont d'une telle gravité que l'on est en droit de penser qu'il s'agit de la pointe de l'iceberg. Voici quelques exemples.

Des morts par milliers pour Ciba-Geigy

En novembre dernier deux Suédois ont diffusé le contenu d'un rapport interne de Ciba-Geigy concernant les dégâts provoqués par deux anti-inflammatoires à base de phénylbutazone, le Tandéril et la Butazolidine. Ces deux médicaments administrés en tout à 180 millions de personnes ont provoqué la mort de 1 030 personnes et en ont sérieusement rendu malades 4 481 autres. Ce sont là les cas connus, une infime partie des cas réellement produits, selon les deux Suédois.

Depuis lors la Norvège a interdit le médicament; la France, le Japon et la Grande-Bretagne l'ont sévèrement contrôlé, la RFA, les USA et la Suède étudient cette possibilité. Pourtant, fort au courant du contenu de son propre rapport interne, Ciba-Geigy continue à vendre ces substances pharmaceutiques à un intermédiaire japonais qui les incorpore à des médicaments contre la douleur vendus sans ordonnance !

Les affaires du Phenformin et du Mexaform

Ce n'est pourtant pas le seul "crime", comme l'a déclaré l'organisation de Ralph Nader aux USA, de ce trust bâlois, qui en 1983 a réalisé 343 millions de bénéfice sur des ventes totales de 6,6 milliards de dollars. Le *Wall Street Journal* du 4 juin 1984 rappelle l'affaire du Phenformin, un médicament antidiabétique qui élevait l'acidité du sang des malades à des taux mortels. Ainsi que l'affaire du Mexaform, contenant du clioquinol, qui a provoqué des dégâts neurologiques irréversibles chez 1000 Japonais (le SMON) et en a invalidé environ 10 000 autres. A la suite de sa condamnation par le tribunal de Tokyo, Ciba-Geigy accepta de verser 150 millions de dollars de dédommagement aux victimes et à leurs familles.

La "recherche" à la sauce Ciba-Geigy

Les exemples d'activités criminelles citées jusqu'ici concernent les effets nocifs de la vente d'un médicament.

Les méthodes de recherche utilisées par Ciba-Geigy en Egypte, attentant délibérément à la santé d'être humains pour mettre au point ses produits, devraient lever les derniers doutes de ceux qui seraient portés à penser que les crimes précédemment cités sont le fruit du hasard.

En effet six jeunes garçons égyptiens ont été sprayés avec un insecticide, le chlordiméforme, pour mesurer la quantité de cette substance que leur corps absorberait en 24 heures. Ces jeunes gens, entre 10 et 18 ans, avaient été présentés comme volontaires par leurs parents qui ont encaissé le salaire de leurs cobayes humains.

Conclusion du *Wall Street Journal* : *"Lorsque l'on regarde de près les activités de Ciba-Geigy, on peut se faire une idée à quel point les questions de jugement médical, de politique et de profits convergent, et parfois coïncident, dans l'industrie pharmaceutique mondiale."* C'est en effet le moins que l'on puisse dire !

Peter Kunz

"Médicaments", lithographie de Weber.

Grande-Bretagne :

La grande grève des mineurs britanniques tient bon depuis bientôt 150 jours. Pour défendre leur emploi contre la fermeture des puits, les "gueules noires" sont prêtes à d'énormes sacrifices. La brutalité policière – "qu'aucune provocation ne pouvait justifier", **de l'aveu du chef de la police du Yorkshire après le sanglant lundi 18 juin au dépôt d'Orgreave – a déjà fait deux morts, 900 blessés, 3 500 interpellations. Sans salaire, aidés par la seule solidarité, les mineurs ne cèdent pourtant pas.** "Notre revenu s'élevait à 140 livres par semaine (452 francs) et nous n'avons même pas 30 livres pour vivre. Nous avons déjà dû revendre certains biens comme notre télévision", **explique Steve Ainsworth, membre du Syndicat national des mineurs (NUM) de la mine de Bold dans le Lancashire.**

Mais il ajoute aussitôt : "La puissance du NUM est stupéfiante. Il faut être en grève pour s'en rendre compte." **Les propriétaires immobiliers ont, par exemple, été empêchés par le syndicat d'exiger les remboursements pour les maisons achetées à crédit par des mineurs. Dans chaque région, des vivres sont collectés puis redistribués aux grévistes par le NUM. Les femmes soutiennent la grève – elles viennent de manifester à Londres – en cherchant, auprès des commerçants, vivres et nourriture.**

Solidarité avec les mineurs !

Cette extraordinaire détermination commence à ébranler la citadelle de la "dame de fer", Maggie Thatcher. En juillet, les dockers ont engagé une grève. Le gouvernement a dû démentir qu'il allait recourir à l'armée. Les conservateurs se souviennent que cette mesure avait coûté son poste au gouvernement conservateur de M. Heath, en 1974. Dans le parti de Mme Thatcher, la grogne s'affirme contre l'autoritarisme du premier ministre. Elle n'en manque pas, en effet. Parlant de la grève des mineurs et des dockers, elle les a comparés... aux dictateurs argentins ! "Nous avions l'ennemi extérieur aux Malouines, nous avons aujourd'hui l'ennemi intérieur."

L'enjeu du conflit dépasse donc la suppression de 20 000 emplois dans les puits jugés non rentables. Ce que visent Thatcher et les patrons des charbonnages, c'est tout simplement d'écraser "l'ennemi intérieur", de frapper au cœur la classe ouvrière britannique en infligeant une défaite à son plus puissant syndicat, le NUM. Face à cette confrontation, le Parti travailliste et plusieurs autres fédérations syndicales – celle de la métallurgie notamment – se gardent bien d'étendre la solidarité. Le premier par crainte de se retrouver au gouvernement avec, derrière lui, une classe ouvrière combative et victorieuse. Les secondes par crainte de nouvelles fermetures d'entreprises. Pourtant, une défaite des mineurs serait la porte ouverte à une attaque en règle du patronat contre l'emploi. Ajoutons à ces divisions le réel travail de "jaune" de Jaruzelski, qui a fourni du charbon à Thatcher – ce que Solidarność a dénoncé.

En Grande-Bretagne, l'exemple des mineurs encourage cependant une solidarité active de toutes les forces de gauche, dans le Labour Party comme dans les syndicats. A nous, ici d'engager la nôtre. Thatcher veut mettre les mineurs à genoux : la solidarité des travailleurs européens – comme l'a montré Solidarność – doit faire front pour faire céder la "dame de fer".

M. Rivière

Envoyez messages de soutien et aide financière à : National Union of Miners (NUM), St. James House, Vicar Lane, GB – SHEFFIELD (South Yorkshire). Tél. : Sheffield 700388.

Parti communiste français (PCF) :

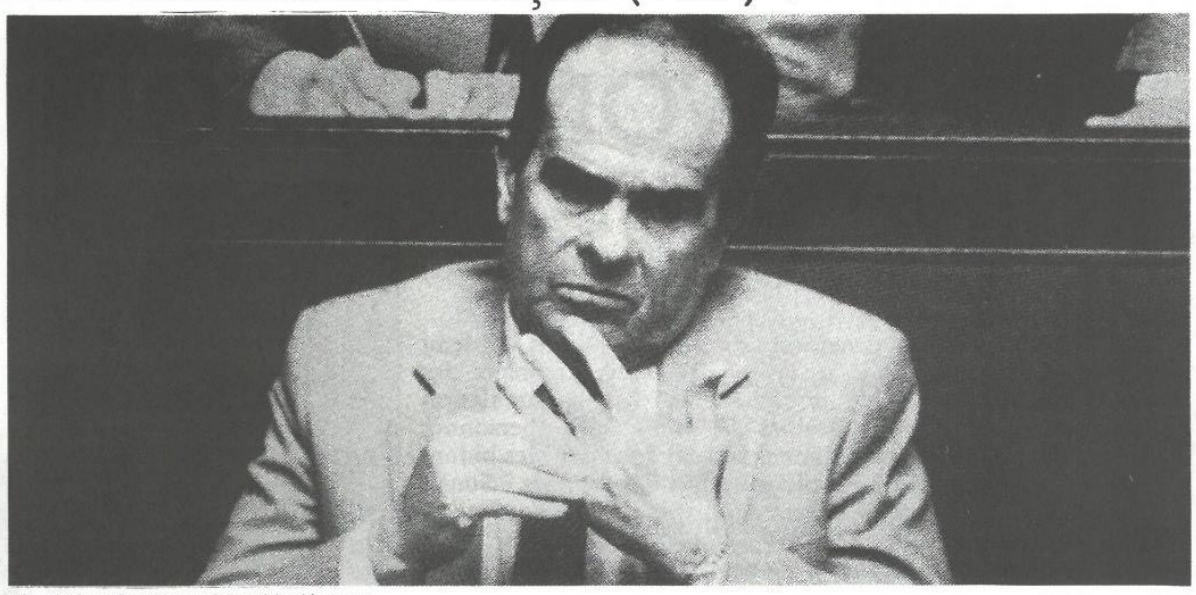

Marchais : c'est la gauche qui le démange.

PARTIR... POUR QUELLE DESTINATION?

Après l'échec du PCF aux élections européennes (17 juin 1984) où celui-ci réalisa un des scores les plus bas de toute son histoire (11,19 o/o des suffrages exprimés), le malaise, déjà présent au sein de ce parti, ne fit que s'accentuer. Mais cette crise n'est pas simplement conjoncturelle. Elle traduit une impasse stratégique. Dès lors, le refus communiste (19 juillet) de participer au nouveau gouvernement Fabius préfigure-t-il une nouvelle orientation ? En fait, on ne voit pas pourquoi le PCF, pour quelques portefeuilles de moins, se métamorphoserait en champion d'une politique de mobilisation.

Le PCF voudrait que le départ de ses ministres soit interprété comme un refus de l'austérité, comme une rupture "à gauche". Les arguments qui devraient accréditer cette idée ne sont pas convaincants.

La déclaration du comité central (CC) indique une *"réorientation"* gouvernementale *"qui s'est traduite par l'aggravation du chômage, la stagnation de l'activité économique, le recul du pouvoir d'achat..."* Réorientation... Mais depuis quand ? Quel événement, quelle date, quel fait, quelle mesure en marque le début ?

La direction du PCF a raison de dire que la ligne gouvernementale produit la montée du chômage et la perte du pouvoir d'achat. Mais cela sonne dans sa bouche comme une autocritique ! N'a-t-elle pas appuyé toutes les mesures d'austérité depuis le premier plan de rigueur, en juin 1982 ? *(...)*

Que le PCF ne soit plus au gouvernement ne va pas faire de lui un parti des luttes. Car quelle autre politique peut-il pratiquer "dehors" ?

Un échec historique

Le départ des ministres communistes doit être pris comme l'aveu d'un échec historique d'une ligne vieille de seize ans. *(...)*

Les raisons de ce fiasco se trouvent dans la contradiction insurmontable rencontrée par le PCF lors de la grève générale de mai-juin 1968. Confronté à cette explosion sociale, surpris par son ampleur, il s'y est opposé frontalement, ne cessant de vouloir mieux la contrôler pour la briser. Il se trouva dans une situation où "le parti unique de la classe ouvrière" s'opposait à celle qu'il prétend représenter seul. De ce divorce surgirent les causes profondes de sa crise actuelle.

Sous la pression de ces événements, il élabora une orientation qui, dès décembre 1968 (manifeste de Champigny), se fixait comme débouché politique un rassemblement de même nature que celui réalisé sous le Front populaire : une alliance électorale, sur un programme réformiste, pour un gouvernement respectueux des institutions et du système économique. *(...)*

"Démocratie avancée" (décembre 1968), *"Union du peuple de France"* (1974), *"Socialisme aux couleurs de la France"* (1978), autant de slogans qui recouvraient tous l'union avec le PS et les radicaux de gauche pour une coalition gouvernementale respectueuse des institutions et du système économique.

Pas d'autre choix

Le PCF connaissait le projet de Mitterrand : prendre les suffrages du PCF et se servir de lui, au gouvernement, comme agent de l'ordre social. Il était conscient, depuis son XXIe congrès de 1974, que la concurrence avec le PS gommait son identité et profitait à la social-démocratie.

Mais il n'avait pas d'autre choix. Il ne faisait pas reposer l'Union de la gauche sur la mobilisation des travailleurs, puisque cette alliance était bâtie précisément contre tout nouveau Mai 1968.

Accuser le PS de vouloir gérer loyalement les affaires du capital, c'était un peu vite faire abstraction de sa propre ligne. Celle-ci ne visait pas à parvenir au pouvoir pour appliquer le programme de la classe ouvrière, mais celui de l'union. Ce fut en fait celui de Mitterrand, puis au gouvernement, celui dicté par la logique implacable de gestion de l'austérité contre les travailleurs. *(...)*

Les soubresauts de l'Union de la gauche ont été le produit, jusqu'à cette rupture, de la concurrence désespérée que le PCF a livrée au PS. Dans la logique réformiste, dans la logique de collaboration de classes, le PS partait gagnant. Le PC, lui, devait gérer une base ouvrière et bâtir une autorité de parti de gouvernement. Parti de lutte et parti de gouvernement ? Le 17 juin enterre cette fable.

Partir pour quoi faire ?

L'union a profité à la social-démocratie. L'union laisse le PCF affaibli, mais la politique de ces deux partis s'est faite contre les intérêts ouvriers et populaires. Voilà ce qu'ont vécu des millions de travailleurs.

La sortie du PCF de ce cadre failli ne le conduira pas à prendre la tête d'un mouvement social contre l'austérité. Pas plus aujourd'hui qu'en 1968 ou lors des conflits qui ont jalonné l'histoire de l'Union de la gauche, le PCF ne fonde sa politique sur le développement des luttes de classes. *(...)*

Ainsi, le PCF, en se libérant de sa présence au gouvernement, espère regagner la confiance perdue des travailleurs, non par la conduite des luttes, mais par une tactique visant à réaffirmer son identité politique et syndicale propre, en négatif par rapport au PS. Ce qui l'a conduit à lâcher les quatre portefeuilles proposés, c'est l'espoir de retrouver l'électorat qui l'a en partie rejeté en 1981, puis qui l'a abandonné le 17 juin 1984. *(...)*

C'est la rupture. Mais ce n'est pas la solution au déclin du PCF.

Jean Lantier
(tiré de *Rouge* no 1122
du 20 juillet 1984)

Saint-Domingue :

«NOUS AVONS BESOIN DE CLINIQUES RURALES»

La République dominicaine compte cinq millions et demi d'habitants, dont l'énorme majorité vit ou est originaire des zones rurales. Le chômage touche 35 o/o de la population campagnarde ; plusieurs centaines de milliers de personnes doivent, chaque année, abandonner la campagne pour les bidonvilles de la capitale. Quelle est la situation des femmes ? Sonia, membre de la CONAMUCA *(Confederación nacional de mujeres campesinas)*, l'organisation des femmes dominicaines, nous donne quelques indications et nous fait part des besoins les plus urgents.

* ENTRETIEN AVEC SONIA, MILITANTE DE LA CONAMUCA.

Manifestation de femmes à la campagne : "nous avons besoin de cliniques rurales".

La Brèche : **Sonia, qu'est-ce que la CONAMUCA ?**

Sonia : C'est la confédération qui regroupe les associations de base des villages et des quartiers ; plus de 25 000 femmes en font partie. Le mouvement a commencé à s'organiser en 1980 et vient de tenir son deuxième congrès. Auparavant, les féministes étaient surtout des femmes de la capitale, qui discutaient de leur oppression et de l'opportunité d'entrer dans les organisations politiques existantes ou de créer une structure indépendante. Elles étaient fortement influencées par les femmes des Etats-Unis.

Dans la campagne, des femmes de gauche, travaillant pour des institutions d'éducation populaire, se sont trouvées face aux paysannes réclamant un endroit qui leur soit propre. Elles ressentaient le besoin de structures où seraient traités leurs problèmes spécifiques. Nous avons donc commencé à les organiser de région en région. La première rencontre avec le mouvement féministe "de la ville" a eu lieu en 1980 et, en 1983, s'est tenu le premier congrès. L'organisation indépendante des paysans, dans laquelle se trouvent beaucoup de femmes qui ont mené des luttes importantes, a joué un rôle clé dans ce début de structuration.

Il faut aussi ajouter que des groupes, tenus par l'Eglise ou des organismes d'Etat, existaient déjà. Ils apprenaient aux femmes à coudre, à cuisiner et à assister les hommes dans les travaux des champs. La CONAMUCA, elle, tente de définir l'exploitation des femmes paysannes, en lien avec l'exploitation générale, et propose des moyens pour travailler à une libération des femmes.

*** Tu as dit que les femmes voulaient traiter de leurs problèmes. Peux-tu expliquer quelles sont les principales difficultés qu'elles rencontrent ?**

— La majorité des femmes vit à la campagne ou provient des zones rurales. Elles sont responsables de la maison *(voir notre encart)* et, souvent, des travaux des champs. Ce sont elles aussi qui s'occupent des animaux domestiques et de la volaille. Elles jouent un rôle clé dans la production agricole et dans la distribution : ce sont elles, par exemple, qui cultivent les légumes, puis vont les vendre sur les marchés, assurant ainsi une part énorme du revenu familial. Mais ce travail n'est ni payé, ni reconnu, alors que le 46 o/o de la production alimentaire nationale repose sur elles.

Etant donné que, dans notre pays, les paysans possèdent moins du 12 o/o des terres — et souvent ce qu'ils ont ne leur permet pas de survivre — beaucoup de femmes s'embauchent dans les grandes fermes ou dans l'agro-industrie. Elles sont surexploitées dans les plantations de tabac, de café, d'ananas. Sous prétexte qu'elles sont femmes, elles reçoivent des salaires encore inférieurs à ceux des hommes.

Beaucoup de femmes sont abandonnées par leur mari et doivent élever plusieurs enfants. Elles sont contraintes d'exercer de petits métiers pour survivre : vendeuse de fruits, de pâtisserie, de friture, etc... Ce sont ces femmes, ainsi que les domestiques, qui vivent les conditions les plus critiques. Par exemple, le salaire moyen de ces dernières s'élève à 35 pesos. Or, le prix de la livre de lait en poudre est passé d'un coup de 3,20 à 10,40 pesos... !

*** Peux-tu expliquer à quelles réalités les femmes doivent s'affronter pour éduquer les enfants ?**

— La malnutrition atteint 75 o/o de la population et la mortalité infantile 134 enfants sur mille ! C'est le problème majeur des femmes. Les conditions d'existence sont tellement précaires qu'elles ne peuvent allaiter leurs enfants. L'association des pédiatres signale que toutes les femmes des services (domestiques, bars, vendeuses de rue...) reprennent le travail deux jours après l'accouchement ; elles ne peuvent donc pas allaiter. Le gouvernement mène une campagne en faveur de l'allaitement maternel : actuellement 20 o/o des femmes nourrissent leurs enfants au sein. Cependant, les mères sont trop sous-alimentées et les enfants allaités souffrent très rapidement de diarrhées. Le lait en boîte constituait l'unique solution pour l'énorme majorité des femmes et des enfants.

La maîtresse de maison paysanne

Si être maîtresse de maison signifie être chef du foyer et de la famille, alors il y a très peu de maîtresses de maison à la campagne. En réalité, ce sont les hommes les réels et uniques chefs de nos foyers et de nos familles. Mais si être maîtresse de maison signifie être responsable de tous les travaux domestiques, alors toutes les femmes paysannes sont des maîtresses de maison. Et pas n'importe quelles maîtresses de maison.

Etre maîtresse de maison à la campagne signifie bien plus que s'occuper des enfants et faire à manger. Cela signifie beaucoup plus que repasser, cuisiner, relaver, balayer, faire attention aux malades et aux bien-portants. Etre maîtresse de maison à la campagne signifie aller du foyer à la rivière pour laver, cuisiner dans le réduit, laver les pieds du mari, etc...

(...) Si l'enfant pleure parce qu'il a faim et qu'il n'y a rien à manger, c'est la maîtresse de maison qui doit lui répondre. C'est encore elle qui doit affronter l'usurier et le commerçant auxquels la famille doit faire appel dans les moments de gêne. Et il y a toujours des moments de gêne dans les familles pauvres.

(...) La population est de 5 millions 430 mille habitants. Pour soigner cette population, les services de la Santé publique et de la Sécurité sociale disposaient, en 1980, de 142 hôpitaux et policliniques seulement, 3330 médecins et 8856 lits. C'est-à-dire un médecin pour 16 500 habitants et un lit pour 610 personnes !

(Extraits du document du 2e congrès de la CONAMUCA)

Avril 1984 : émeutes de la faim à Saint-Domingue.

La récente augmentation de son prix (300 o/o) a signifié la mort pour de nombreux enfants ! De plus, les repas scolaires ont été supprimés, alors qu'ils constituaient le seul vrai repas pour de nombreux élèves.

Les services de santé, comme les écoles d'ailleurs, sont nettement insuffisants. Il n'y en a pas partout et une grande partie de la population n'y a pas accès. A la campagne, les chemins sont dans un état catastrophique, les femmes meurent avant d'arriver à l'hôpital. Dernièrement, une femme est à nouveau morte en couches parce que le chemin était impraticable. Ce dont nous avons avant tout besoin, ce sont des cliniques rurales où les femmes puissent recevoir des soins, sans parcourir des dizaines de kilomètres...

*** Qu'en est-il de la contraception ?**

— La planification familiale a été promue par les Etats-Unis, afin de limiter la population. Ils ont fait une campagne pour des petites familles : des familles avec trois enfants sont apparues sur toutes les images dans les livres scolaires ; la moyenne reste cependant de cinq enfants. L'Eglise a essayé de promouvoir les moyens de contraception naturels, mais les femmes ne connaissent pas assez leur corps pour les utiliser. En fait, il n'y a pas tellement de résistance aux moyens de contraception et ce sont surtout la pilule et le stérilet qui sont utilisés : 90 o/o des femmes qui en ont les moyens prennent la pilule. Malheureusement, les plaquettes vont passer de 3 à 10 pesos, autant dire qu'elles vont devenir inaccessibles.

*** Quelles sont les revendications de la CONAMUCA par rapport aux problèmes de santé ?**

— Tout d'abord nous revendiquons une élévation du niveau de vie en nous joignant au mouvement paysan indépendant pour récupérer les terres. Nous luttons aussi pour que le travail des femmes soit rétribué et reconnu comme un pilier de l'économie.

Des tâches peuvent être réalisées immédiatement pour améliorer la santé des femmes et des enfants. Au congrès, nous nous sommes fixé comme but immédiat l'ouverture des cliniques rurales dont j'ai déjà parlé. Les femmes des campagnes doivent pouvoir obtenir une assistance médicale pour accoucher et traiter les nombreuses maladies gynécologiques, laissées aujourd'hui sans soins. Les enfants également souffrent de maladies, notamment de diarrhées, sans qu'ils puissent être traités.

Nous ne voulons pas que ces cliniques se limitent aux soins : la prévention est tout aussi importante. Nous aimerions diffuser des informations sur la contraception, la nutrition et apprendre aux femmes à soigner leurs enfants et elles-mêmes. Enfin, nous pourrons offrir des contraceptifs et des médicaments à bas prix.

Afin de soutenir les projets de la CONAMUCA, *La Brèche* ouvre une souscription : 3000 francs pour financer une clinique rurale en République dominicaine. Envoyez votre soutien au CCP 25 - 7530 La Brèche 2500 Bienne, avec la mention "clinique rurale RD".

L'Atelier de Travail Théâtral, Lausanne, présente :

À VOIR...

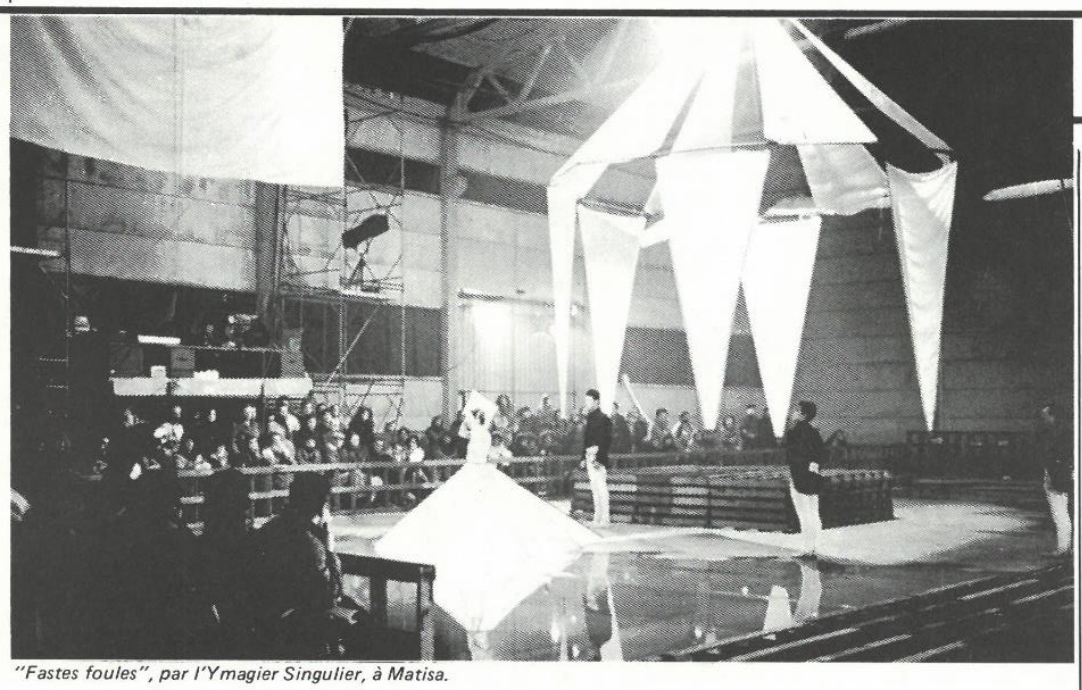

"Fastes foules", par l'Ymagier Singulier, à Matisa.

Du samedi 25 août au dimanche 2 septembre aura lieu à Lausanne le Festival international de théâtre contemporain, organisé par l'Atelier de Travail Théâtral (ATT), Lausanne, qui se veut "une fenêtre ouverte au-delà de nos frontières sur le théâtre de notre temps", une manifestation artistique "du plaisir, de l'émotion et de la qualité de l'acte théâtral", comme le dit Jacques Gardel, directeur artistique de l'ATT, que "La Brèche" a rencontré.

La Brèche : *Peux-tu me présenter l'Atelier de Travail Théâtral, le Festival international de théâtre contemporain. Pourquoi un festival, quel festival, que voulez-vous faire, pour qui ?*

Jacques Gardel : L'Atelier de Travail Théâtral a été créé en 1981 par Miguel Quebatte et moi-même, nouvelle étape d'un travail sur l'art de l'acteur, commencée en 1969 avec le Théâtre Onze de Lausanne. Pourquoi fonder un atelier de création en Suisse romande. Parce qu'ici, c'est un peu le désert quant à la formation et qu'il y a en revanche un besoin réel de créer quelque chose. Aussi nous avons voulu une structure solide, un groupe stable, intégré à la ville de Lausanne. Cela prend du temps. Nous travaillons à notre formation depuis trois ans, 60 à 70 personnes ont passé à l'Atelier et maintenant nous sommes un groupe de 19 personnes. Notre premier spectacle sera créé début 1985.

Notre essai de voir le théâtre de façon différente ne pouvait se faire isolément. Nous nous sommes demandé comment montrer que ce que nous faisons s'inscrit dans un courant actuel. Nous avons décidé d'organiser **un festival** de ce qui se fait maintenant, pour montrer au public romand des spectacles qu'il n'a jamais vus mais qui sont en fait déjà "classiques". La meilleure manière de prendre en charge sa propre culture, c'est de la créer, et de ne pas l'attendre des institutions. Pour créer une culture vivante, nous avons lié notre formation à la création d'un festival. C'était un défi et c'est devenu une grande aventure.

Des problèmes multiples ont surgi, surtout pour la recherche de fonds. Il fallait convaincre les autorités. On a frappé aux portes officielles des dizaines de fois, pour contrecarrer le pessimisme sur les possibilités de créer en Suisse romande, le conformisme ambiant entretenu ici. Nous avons été si "emmerdeurs" (nous écrivions une lettre par jour !) que l'Etat de Vaud a fini par accepter de soutenir ce festival (qui a quand même été retardé d'une année, vu le temps que prenaient ces démarches). L'Office fédéral de la culture et Pro Helvetia ont suivi et des boîtes du secteur privé comme Philip Morris Europe qui a financé l'affiche.

Le choix des troupes invitées ? Le groupe du comité d'organisation du festival a sillonné l'Europe pour aller voir des troupes, des festivals (par exemple Nancy). Ce groupe comprend 12 personnes travaillant à plein temps depuis trois mois (avec un tout petit salaire).

Nous voulions un éventail large et varié de spectacles, malgré un lien entre eux ; tous sont des spectacles de groupes, car nous avons envie de faire et de présenter un théâtre de **groupe** (assemblage de toutes les créativités des acteurs, même s'il y a un metteur en scène).

Nous avons aussi invité un pays comme "hôte d'honneur" (comme au Comptoir !) : la **Pologne.** Ce n'était pas une solution facile ! Problèmes administratifs énormes, visas en suspens... Le **Théâtre du Huitième Jour** *(Osmego Dnia),* de Poznan, troupe proche de Solidarność, de Adam Michnik, était dans le collimateur des autorités polonaises. Celles-ci ont d'abord donné leur accord pour la sortie de la troupe, puis ont refusé le visa pour *"qualité artistique insuffisante"* ! Elles ont enlevé à cette troupe sa licence d'acteur, ce qui signifie pour elle la marginalisation et l'obligation de travailler ailleurs. Nous avons fait un communiqué de presse et des lettres du monde entier ont été envoyées en signe de protestation, mais les autorités s'en moquent. Il faut continuer à faire connaître ce groupe par des documents et à l'inviter dans des festivals pour qu'il ne meure pas (il était venu en 1981 au festival d'Edimbourg et à celui de Santarchangelo, mais il n'avait pu venir l'année dernière à Amsterdam).

Il y aura quatre autres troupes polonaises. En Pologne, l'art est vivant et concerne les gens, et nous avons voulu montrer des hommes et des femmes qui prennent des risques pour transmettre leur vision du monde, qui luttent, qui espèrent.

Une troupe belge a aussi la faveur de l'ATT : l'**Ymagier Singulier**, de Bruxelles, qui jouera pendant toute la durée du festival. Elle présente à l'usine Matisa l'industrialisation au siècle passé, l'histoire d'une société en train d'acquérir les moyens de production avec toute la violence que cela suppose, et cela en se basant sur *Les Rougon-Macquart* de Zola.

Les trois aspects du festival :

— Le samedi 25 août, animation urbaine, avec six groupes, dont un groupe traditionnel d'Appenzell (le **Naturklausengruppe,** de Urnäsch), avec comme fil conducteur l'histoire de Guillaume Tell. Nous voulons toucher par cette animation la population, des gens qui ne viennent pas d'habitude au théâtre (très peu de gens viennent en fait au théâtre et pas les ouvriers par exemple). C'est en fait un accueil du public, comme nous accueillons les troupes.

— Les spectacles de 15 groupes dans 11 lieux, comme Matisa, les entrepôts PTT de Sébeillon, la cantine de Sauvabelin, etc.

— Un lieu de rencontre, de conférences, débats, films, vidéo, expositions, musique au Casino de Montbenon.

Propos recueillis par
Lurette Romuald

Informations, programme

Billetterie du festival : Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud, tél. (021) 23 44 70, tous les jours de 9h30 à 18h et une heure avant le début des spectacles à l'entrée des salles. Prix des billets : Fr. 14.–, 18.–, 20.–.

Les spectacles et troupes :

samedi 25 août à 17h, départ à la Palud : *spectacle de rue.*

Fastes foules, d'après "Les Rougon-Macquart", d'Emile Zola, par l'*Ymagier Singulier,* Bruxelles.

Désert, d'après "Le Livre", d'Edmond Jabes, par le *Théâtre Banlieue,* Bruxelles, Belgique.

Birds and Hands (Oiseaux et mains), par le *Théâtre de Papier et de Feu,* Lublin, Pologne.

Humidité, par *Scena Plastique,* Lublin, Pologne.

La Confession dans le Bois et **La Vie des Saints,** par le *Teatr Lalek Plesciuga,* Szczecin, Pologne.

Not Yet, de et par le *Pazzi's Wanderbühne,* Saint-Gall.

Inuit, de et par le *Tukak Teatret,* Lemvig, Danemark (théâtre esquimau).

Amerika, de F. Kafka, par le *Théâtre du Cheval-Bleu,* Aarhus, Danemark.

Chinese Puzzle (Case-tête chinois), de et par le *Footsbarn Travelling Theatre,* Grande-Bretagne.

Henri IV, de Shakespeare, par la *Compania dell'Colletivo Teatro Due,* Parme, Italie.

Le Pays du Rire, de et par le *Teatr Maja,* Poznan, Pologne.

La Quête du Graal, par le *Centre de littérature orale,* Brune de La Salle, Paris, France.

L'Ennemi de Classe, de Nigel Williams, par le *Teatro dell'Elfo,* Milan, Italie, et le théâtre *M.A.R.I.A.,* Lucerne.

Lieux, dates, heures, prix : renseignements à la billetterie ainsi que pour les expositions *(masques du carnaval italien, masques esquimaux, exposition Meyerhold),* les conférences, films, vidéo...

Festival International de Théâtre contemporain Lausanne 84

un festival pas comme les autres

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

GENÈVE

La Bâtie aux Bastions, *FESTIVAL 84,* **du sa 1er au di 16 septembre.**

Parc des Bastions

sa 1er et di 2 sept. : concerts, spectacles, attractions ; dès 22h30 : bal avec *La Sonora.* Tous les concerts de ces deux jours sont gratuits. **Au Parc des Bastions** se tient, dès le lu 27 août et jusqu'au di 16 septembre, la **permanence du festival** : vente de cartes de festivaliers, de billets, programmes, réservations (indispensables pour certains spectacles)

Ensuite, **du me 5 au di 9 septembre,** des spectacles, concerts, expositions ont lieu **dans quinze lieux** différents de Genève. Quelques exemples : **ve 7 sept.,** 20h30, **au Palladium :** *Enzo Iannacci* (réserver). **me 5 et je 6 sept.,** 21h, **au Sud des Alpes :** *Trio John Abercrombie* (jazz). **di 9,** 21h, **à la Traverse :** *Big Band Francioli-Bouvard* (c'est très bien). **A la Maison de quartier de la Jonction : me 12, je 13,** 21h : *Sarcloret;* **sa 15,** 21h : *Dominique Scheder* et *Bruno Ruiz.* **me 12, je 13, ve 14,** 21h, **à la Salle des fêtes de Thônex :** "Double and paradise" par le *Serapions Theater.* **ve 14, sa 15, di 16,** 20h30, **au Th. de St-Gervais :** *Pierre Miserez.* **ve 14, sa 15,** 21h, **au Sud des Alpes :** *Big Band AMR.*

LAUSANNE et VAUD

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville

ve 31 août, sa 1er sept., 20h30 : *Le Bal,* de Ettore Scola (Italie, 1983).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES

ve 31 août, sa 1er sept., 20h30 (sa aussi à 16h) : *Fanny et Alexandre,* de Ingmar Bergman (Suède-France-RFA, 1983). **ma 4, me 5 sept.,** 20h30 : *Melvin et Howard,* de J. Demme (USA, 1982). **ve 7, sa 8 sept.,** 20h30 (sa aussi à 16h) : *Carmen,* de Carlos Saura (Espagne, 1983).

Cinémathèque suisse, Casino de Montbenon

Pendant la durée du *Festival international de théâtre contemporain,* programme de films en rapport direct avec le théâtre. Entre autres *La classe morte,* de Andrzej Wajda (Pologne, 1978, la pièce de Kantor) : **lu 27 août,** 18h ; *Mère Courage,* de Peter Palitzch et Manfred Werkwerth (RDA, 1961, la pièce de Brecht par le *Berliner Ensemble*) : **lu 27,** 22h ; *Les clowns,* de Fellini (Italie, 1970) : **me 29,** 20h ; *Hamlet,* de Laurence Olivier (GB, 1948) : **me 29,** 22h ; *Un tramway nommé désir,* de Elia Kazan (USA, 1951, avec Marlon Brando) : **je 30,** 20h ; *Richard III,* de Laurence Olivier (GB, 1956) : **je 30,** 22h.

WILLISAU (Lucerne)

du je 30 août au di 2 sept. : *Festival de jazz de Willisau.* Rens. : 045 / 81 27 31.

Un aperçu : **je 30 :** *Trio Lockwood, Escoudé et Catherine;* **ve 31 :** *Julius Hamphill's Band, Howard Johnson & Traffiti;* **sa 1er sept. :** *John Abercrombie, George Lewis et Amina Claudine Myers;* **le** *Vienna Orchestra* dans un "Hommage à Erik Satie" et *Chick Corea.*

Et pour ceux qui aiment les belles expositions

LAUSANNE, Fondation de l'Hermitage

jusqu'au di 21 octobre : *L'impressionnisme dans les collections romandes.* de ma à di, de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h, je aussi de 20h à 22h. Fermé le lundi. (L'entrée est chère !)

MARTIGNY, Fondation Pierre Gianadda

jusqu'au di 7 octobre : *Rodin.* Tous les jours de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Patty Noire

Pologne, Solidarność après l'amnistie :

«DE GRANDES VICTOIRES SONT DEVANT NOUS» (LECH WALESA)

Le Congrès de Solidarnośc, en 1981 à Gdansk. Le syndicalisme indépendant résiste encore !

Le coup d'Etat du 13 décembre 1981, nous l'avons bien souvent écrit, avait un but immédiat : briser la révolution politique, qui mûrissait rapidement dans ce pays.

La bureaucratie espérait en outre récupérer le terrain perdu, afin d'empêcher l'activité indépendante des travailleurs, de détruire Solidarnośc, en vue de "normaliser" la Pologne.

Quatre ans après la signature des accords de Gdansk, le 31 août 1980, les masses polonaises s'apprêtent à célébrer cet anniversaire : elles exigent leur application.

Le 13 décembre 1981, le pouvoir embastillait les dirigeants ouvriers, leur arrestation "justifiait" son coup. Il les libère par l'amnistie sans oser leur faire ce procès que ses prisonniers eux-mêmes ont réclamé.

"Pour moi, messieurs, vous ne formez pas un tribunal, car vous ne représentez pas la loi. Vous n'êtes que trois personnes, pitoyables, qui avez manqué de courage pour refuser de participer à toute cette affaire", déclarait Adam Michnik le 13 juillet à l'ouverture du procès du KOR (Comité de défense des ouvriers) (*Libération*, 18 juillet 1984). *"J'ai passé deux ans et demi en prison et j'exige que mon innocence soit proclamée publiquement"* (*Libération*, 19 juillet 1984), s'indigne-t-il en apprenant l'ajournement sine die du procès.

Jacek Kuron enrage : *"Cela fait deux ans et demi que je prépare mon intervention"* (*Libération*, 19 juillet 1984). Tous deux estiment en effet que les autorités ont censuré la plaidoirie de leurs prisonniers, craignant l'écho qui serait donné à ce réquisitoire contre leur régime !

L'amnistie ? "Un pas dans la bonne direction" (Lech Walesa, "Libération" 23 juillet 1984)

Dès l'annonce de l'amnistie et, au cours des semaines qui la suivent, au rythme des libérations, les responsables de Solidarnośc rendent publiques de nombreuses déclarations. Celles-ci expriment autant la volonté quotidienne de coller aux événements pour diriger le syndicat que l'extraordinaire stimulation au débat suscitée par les libérations. *"Sans la possibilité d'adhérer à des organisations sociales à caractère pluraliste, les amnistiés retourneront tôt ou tard en prison."* (Lech Walesa, *Libération*, 23 juillet 1984)

Sept anciens dirigeants nationaux (de Zbigniew Bujak à Lech Walesa) *"soulignent avec toute la fermeté possible que le retour aux accords sociaux (août 1980) et aux principes du pluralisme syndical est une condition sine qua non pour sortir la Pologne de la crise politique et économique* (...) *Cela seul pourra garantir que la loi d'amnistie n'est pas un épisode passager et que les prisons ne se remplissent pas à nouveau des victimes de la répression antisyndicale"* (*Libération*, 25 juillet 1984).

Ces jugements pondérés illustrent la légitimité de Solidarnośc, de la volonté des salariés. Nous sommes la société disent-ils, nous sommes ceux qui voulons débat public et concertation. Ce sont nos armes à nous, par elles s'affirment nos intérêts. Ils n'ont rien de commun avec ceux des parasites minoritaires dont la violence défend les privilèges.

Voilà le sens profond des prises de position. Il ne fait guère de doute qu'il est compris des masses polonaises lorsque deux mois après les "succès électoraux" de Solidarnośc le pouvoir libère ceux-là mêmes dont l'arrestation expliquait le coup d'Etat.

"Nous sommes en faveur de l'entente, c'est pourquoi nous célébrerons l'anniversaire des accords de Gdansk et non le début de la lutte", expliquait Lech Walesa le 14 août (*Le Monde*, 16 août 1984). Les ouvriers des chantiers navals de Gdansk, en effet, ne manifestent aucune activité en ce 14 août anniversaire alors que de nombreuses sources révèlent les préparatifs en cours pour le 31 août. L'amnistie ? Quel encouragement pour ces tenaces travailleuses et travailleurs polonais. Quelle stimulation à l'activité !

L'AMNISTIE ??

652 prisonniers politiques libérés dans l'espace d'un mois à compter du 21 juillet 1984, à l'exception de Bogdan Lis et de son secrétaire, arrêtés à Gdansk en juin 1984. Représentant de la TKK (direction clandestine de Solidarnośc) pour cette région, Bogdan Lis est en effet inculpé de haute trahison et ne peut pas profiter de l'amnistie.

Quant aux clandestins, ils en bénéficieront pour autant qu'ils exposent leurs faits et gestes, leurs contacts, leurs caches. Tous les porte-parole du mouvement ouvrier indépendant et démocratique dénoncent cette limitation.

"La différence avec il y a un an c'est que les gens n'ont plus peur" (Josef Pinior, "Libération" 3 août 1984)

Mardi 31 juillet, un meeting spontané a lieu à l'usine mécanique Morastel près de Wroclaw, révèle Josef Pinior, successeur de Frazyniuk à la présidence du RKS (direction régionale) de Basse-Silésie, tombé à son tour, condamné et récemment libéré. Ce meeting a réuni durant deux heures une centaine de travailleurs qui ont interrompu le travail "pour discuter de la situation" avec leurs anciens délégués venus chercher un emploi. La direction de l'entreprise n'a pas réagi.

La direction du syndicat, éduquée à se renforcer dans la défensive, a plusieurs fois perdu l'initiative devant la contre-révolution bureaucratique, et notamment ce 13 décembre 1981 de sinistre mémoire.

Adam Michnik (à gauche) et Jacek Kuron : "La seule perspective qui me soit laissée est de retourner en prison".

Les libérations éclatent les directions mutilées par la clandestinité et la répression ; elles multiplient les centres de la vie syndicale : ne sont-elles pas un cadeau empoisonné d'un pouvoir solide privant un mouvement débousolé de sa revendication démocratique ?

Non, ce régime n'est pas stabilisé. Certes, attend-il que l'amnistie dissipe les sanctions économiques, mais la raison est politique. Il s'agit d'obtenir les moyens de faire des concessions matérielles à la colère ouvrière. Ils lui manquent, aujourd'hui encore, et rien ne permet de dire qu'ils suffiraient à désamorcer le mécontentement. Enfin l'approfondissement des liens avec le marché capitaliste multiplierait les contradictions du régime bureaucratique.

Sa relative stabilisation dans la dernière période tient au soutien que lui apporta l'Eglise catholique. Il lui doit d'avoir pu tenir les élections de juin dernier et la récente amnistie. Les succès du mouvement ouvrier dans ces deux affaires polarisent à nouveau la situation politique et minent les bases de ce soutien ; ils ne peuvent que diviser à nouveau l'Eglise.

En effet, l'essence de la nouvelle situation, c'est la combinaison d'une poussée de la mobilisation ouvrière, qu'enrichit le plus grand débat dans le mouvement syndical indépendant depuis le 1er Congrès de Solidarnośc de l'automne 1981.

A peine sorti de prison, Vladislaw Frazyniuk, le dirigeant historique du RKS de Basse-Silésie (Wroclaw), joue les filles de l'air. Il rejoint Zbigniew Bujak, tous deux signent la déclaration suivante : *"Solidarité doit continuer à exister pour que la Pologne devienne un pays libre* (...)" Le régime *"a été contraint de proclamer l'amnistie sous la pression de la société, des militants de Solidarité, de milieux indépendants, du pape Jean-Paul II, de l'ensemble de l'Eglise polonaise* (...)" Tous deux accusent *"les gouvernants, les procureurs, les fonctionnaires de la sécurité et de la propagande de déclarer constamment la guerre à la société et de créer un climat de haine* (...)" Voilà pourquoi *"Solidarité doit continuer à lutter* (...) (*Le Monde*, 2 août 1984).

"Nous sommes de nouveau ensemble et nous avons Solidarité, communique la TKK (direction clandestine de Solidarnośc) en guise d'accueil aux dirigeants qui recouvrent la liberté, *il faut relancer la lutte pour construire l'indépendance de la société polonaise, un mouvement syndical indépendant, la liquidation d'une législation répressive et une Pologne sans prisonniers politiques."* (*Libération*, 3 août 1984)

Par milliers, des manifestants sillonnent les rues de Varsovie en ce début d'août pour fêter à leur manière le quarantième anniversaire de l'insurrection de la ville contre les nazis. *"Pas de liberté sans Solidarnośc"*, *"La Pologne c'est nous"*, *"Aux héros de l'insurrection, les Polonais fidèles à leur testament"*, proclament les banderoles (*Le Monde*, 2 et 3 août 1984).

Lech Walesa, ancien président de Solidarnośc, rencontre Andrzej Gwiazda, ancien vice-président, à sa sortie de prison pour *"marcher ensemble vers de nouvelles victoires"* (*Le Monde*, 3 août 1984). Les avis des dirigeants convergent. Ils se préparent en outre à une conférence qui clarifiera la ligne et les structures.

La détermination de Jacek Kuron libéré est à la mesure de cette combativité : *"La seule perspective qui me soit laissée c'est la prison* (...) *L'amnistie est la suite de toutes les actions illégales qui l'ont précédée : les arrestations, les internements, les emprisonnements sans preuves, le chantage qu'on a fait pour nous exiler, le procès qu'on a obtenu par la force (grève de la faim) et que l'amnistie nous a refusé."* (*Libération*, 10 août 1984).

Le 15 août, 300 000 personnes participaient au pélerinage de Jasna Gora. Le primat Glemp n'a pas eu un mot pour Solidarnośc. Cela n'avait pas la moindre importance. Une forêt de banderoles s'élevait de la foule : *"Solidarnośc vaincra"*, les effigies des onze dirigeants amnistiés, les drapeaux des bastions du mouvement indépendant.

Solidarité

1980-1984. Voilà quatre ans déjà que les militants du Parti socialiste ouvrier stimulent la solidarité avec Solidarnośc. Jamais encore dans l'histoire, des travailleurs n'avaient si profondément, si durablement secoué le joug de la bureaucratie.

Nous appelons nos lecteurs à s'associer aux actions de solidarité entreprises à l'occasion de ce quatrième anniversaire des accords de Gdansk.

De grandes luttes sont devant nous.

Claude Leuwen